

PERSPECTIVES

La râpe à fromage pour McDonald's

Pendant que McDonald's au Québec se débat comme un diable dans l'eau bénite pour empêcher un syndicat d'entrer sous ses «arches dorées» et que le cabinet de relations publiques National tente de parer aux dommages causés à l'image de la multinationale au pays, le géant McDonald's, aux États-Unis, se fait passer la râpe à fromage par *Business Week*. «Peut-il retrouver sa touche dorée?», se demande l'influent magazine économique américain.

«**M**cdonald's a perdu de sa pertinence vis-à-vis la culture américaine — une culture qu'elle a contribué à façonner au même titre que toute grande entreprise moderne», juge *Business Week* dont la une fait toute la place à un clown Ronald McDonald à la mine triste. Et le magazine d'enfoncer le clou: «La compagnie qui semblait auparavant détenir une demi-longueur d'avance sur la culture pop est incapable aujourd'hui de construire [sic] ne serait-ce qu'un nouveau sandwich appétissant.»

McDonald's conserve tout de même 42 % du marché du hamburger aux États-Unis, devançant aisément ses principaux rivaux, Burger King Corp. et Wendy's International. Mais la piètre performance qu'elle manifeste depuis 1987 trahit de sérieux problèmes.

Au cours des dix dernières années, McDonald's a augmenté de 50 % le nombre de ses restaurants aux États-Unis. Pourtant, ses ventes n'ont progressé que de 18 % depuis 1989. Sa part du marché américain de la restauration rapide, toutes catégories confondues, a chuté de 2 % pour s'établir à 16,2 %. Résultats: ses bénéfices ont augmenté à un rythme inférieur à l'inflation depuis huit ans, un misérable 2 % par année. Pire encore: les profits moyens par établissement ont chuté de 40 % si on tient compte de l'inflation, rapporte *Business Week*.

En augmentant de façon effrénée le nombre de ses restaurants au cours des années 90, alors que tout indiquait que la croissance du marché de la restauration rapide ralentissait, McDonald's a suscité la grogne de certains de ses franchisés dont les marges bénéficiaires en ont pris pour leur rhume.

En matière de nouveaux produits, le dernier succès de McDonald's remonte à 1983 avec l'introduction des Mc-Croquettes. Ce n'est pas que la multinationale n'ait pas essayé de varier son menu depuis. La liste de ses échecs est longue: les bâtonnets de carotte, le poulet frit, les plats de pâtes, les fajitas, la pizza (qui subsiste au Canada seulement), le hamburger santé. Invariablement, McDonald's revient à son menu de base tandis que les consommateurs, eux, exigent une meilleure nourriture et davantage de variété. «McDonald's doit régler un problème [...] fondamental: la qualité de sa nourriture», écrit *Business Week* qui cite des experts: «Trop souvent, les nouveaux produits n'ont tout simplement pas bon goût.»

McDonald's est une marque immense, connue mondialement. Mais alors que toutes les grandes marques américaines prospèrent, à l'unique exception de Kodak, les «arches dorées» périclitent. Depuis deux ans, la valeur des actions de Coca-Cola a progressé de 71 %, celles de Walt Disney de 78 %, celles de Gillette de 101 %. La valeur des titres de McDonald's ne s'est accrue que d'un maigre 3 %.

Business Week montre du doigt la composition du conseil d'administration de McDonald's, dont seulement quatre des 15 membres peuvent être considérés comme indépendants. «McDonald's est une des compagnies [américaines] les plus insulaires, avec une équipe de direction qui s'apparente davantage à celle d'une compagnie à capital privé qu'à une grande entreprise globale. Le représentant typique de la haute direction a commencé à travailler pour la compagnie quand Richard Nixon était président», relève le magazine.

Pour *Business Week*, l'une des manifestations les plus criantes de l'incapacité de McDonald's de faire face à ses problèmes, c'est sa réaction devant les critiques. Un groupe de franchisés mécontents, appelé The Consortium, qui dit représenter 300 exploitants de restaurants McDonald's, ne devient, dans la bouche du président du conseil et chef de l'exploitation de McDonald's USA, Jack Greenberg, qu'un groupuscule insignifiant composé de «huit personnes et d'un gars avec un télécopieur». Or, selon un sondage interne effectué en 1997, seulement 28 % des franchisés de McDonald's estiment que la multinationale est sur la bonne voie. La décision controversée d'accroître le nombre de restaurants est une récrimination qui refait souvent surface.

Les médias sont responsables d'une partie des difficultés de la chaîne, aux yeux de la direction de McDonald's. Pour le directeur du marketing de McDonald's USA, Brad A. Ball, le plus grand problème de la marque, c'est la perception que s'en font les médias, rappelle le magazine. Même les analystes de Wall Street se plaignent du fait que la haute direction de McDonald's refuse de leur parler, une exception notoire parmi les grandes entreprises américaines.

Au Québec, McDonald's doit faire face à un problème de plus, la syndicalisation de certains de ses restaurants. La multinationale s'est engagée dans une lutte à finir. Et c'est finalement sa marque de commerce, ce qu'elle a de plus précieux, qui pourrait pâlir. Les chaussons risquent de sentir mauvais et les Big Macs pourraient devenir difficiles à avaler.



Robert Dutrisac

Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire

15 000 emplois à créer d'ici 2005

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

La conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire qui devait se terminer hier au beau milieu de l'après-midi s'est prolongée de trois heures à huis clos. La première annonce fut celle des objectifs suivants jusqu'en 2005, soit sur une période de sept ans: créer 15 000 emplois, investir 7,5 milliards et doubler le volume des exportations pour qu'elles atteignent quatre milliards.

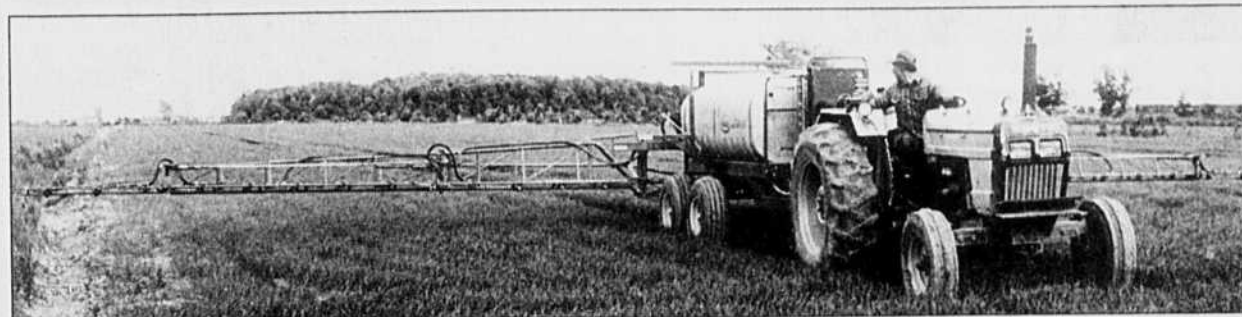
Les participants acceptent de travailler, avec le gouvernement, à réinventer les programmes de soutien gouvernementaux. M. Bouchard fixe un délai de sept mois pour arrêter les modalités d'un financement stable et déterminé, lequel s'appliquerait à une industrie ou entreprise plutôt qu'à une production.

Par ailleurs, les producteurs et transformateurs ont accepté de développer d'ici la fin du mois de mai une stratégie de croissance sur les marchés intérieurs et internationaux. Le premier ministre s'est du reste engagé à présider lui-même le comité de concertation qui devra définir concrètement cette stratégie au cours des quatre prochains mois.

Il faut comprendre que cet engagement personnel fait suite à des discussions tenues la veille, lesquelles ont duré jusqu'à deux heures du matin. Il y a eu, at-on rapporté, un exercice de négociation, sinon de confrontation, entre les producteurs de lait et les distributeurs, particulièrement les représentants de coopératives laitières. L'enjeu: la participation des distributeurs à la prise de décisions sur les questions de quotas laitiers. Les producteurs sont les seuls à détenir ce pouvoir et ont toujours refusé de le partager avec les distributeurs.

Pour plusieurs vieux routiers du milieu agroalimentaire, l'élément le plus marquant de toute cette conférence aura été la participation très active, voire intense, du premier ministre lui-même. Non seulement M. Bouchard a présidé les séances publiques, mais il l'a fait également en privé jusque dans la nuit. Qui plus est, sept de ses ministres ont participé à la conférence également. Évidemment, il y avait le ministre de l'Agriculture, mais aussi le ministre des Finances, le président du Conseil du trésor, ainsi que les ministres des Affaires municipales, de l'Environnement et de la Main-d'œuvre.

Le message le plus clair que le gouvernement a voulu laisser est que l'industrie agricole et agroalimentaire représente une dimension fort importante de l'économie du Québec, particulièrement dans les régions hors de Montréal. Le premier ministre a clairement signifié qu'il situait cette conférence dans le même sillon que la grande conférence sur l'économie et l'emploi, qu'il avait également présidée. Il fut d'ailleurs le premier hier à parler de la création d'un comité du suivi au chapitre de la formation de la main-d'œuvre qui envierait des délégués au comité de



ARCHIVES LE DEVOIR

Le message le plus clair que le gouvernement a voulu laisser est que l'industrie agricole et agroalimentaire représente une dimension fort importante de l'économie du Québec.

pilotage sur la formation établi à la suite de la conférence sur l'économie.

Hier matin les travaux ont porté sur le thème de l'environnement, sujet qui finalement n'a pas donné lieu aux affrontements qu'on aurait pu soupçonner. Tout le monde reconnaît qu'il faut préserver l'environnement, mais il y a des divergences sur les moyens, la souplesse et les coûts. Les producteurs insistent pour une réglementation qui soit réaliste dans son contenu et son rythme d'application. Il faut, disent-ils, sensibiliser, informer et former les producteurs, dont plusieurs en sont encore à des méthodes qui ne tiennent pas compte des conséquences désastreuses pour l'environnement. Jacinthe Simard, de l'Union des municipalités régionales de comté, a rappelé que 80 % de la population en milieu rural vit de l'agriculture. L'Union des municipalités du Québec a confirmé qu'elle voulait dorénavant participer aux comités prévus en vertu de la loi 23 et que la cohabitation entre résidents en milieu rural et producteurs pouvait devenir plus pacifique. L'idée de la responsabilisation des producteurs a fait du chemin et peut être viable, à la condition que ce soit rigoureux, encadré et transparent, a précisé le premier ministre.

M. Bouchard a d'ailleurs suggéré la création d'un institut ou d'un consortium pour la recherche agroenvironnementale auquel pourraient participer les universités et le gouvernement fédéral, en collaboration avec celui de Québec. À partir de ce centre, des technologies pourraient être développées.

Producteurs de porcs en difficulté

Québec répond au S.O.S.

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Saint-Hyacinthe — Le gouvernement du Québec a annoncé de nouvelles mesures pour venir en aide aux producteurs de porcs, affectés par la crise financière en Asie.

Par l'entremise de la Régie des assurances agricoles, Québec leur versera une somme de cinq dollars par porc.

L'annonce du gouvernement du Québec a coïncidé avec la tenue d'une manifestation organisée par la Fédération des producteurs de porcs du Québec à Saint-Hyacinthe, à l'extérieur du centre des congrès qui accueillait la conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois.

La réaction des éleveurs porcins n'a pas tardé. «Ce n'est pas assez», ont crié plusieurs manifestants après que le président de la fédération, Clément Pouliot, leur eut communiqué le contenu de l'offre gouvernementale.

M. Pouliot a déclaré que le premier ministre Lucien Bouchard avait fait

preuve d'ouverture mais qu'il avait encore de la marchandise à livrer. «Nous allons essayer d'utiliser au maximum l'ouverture du premier ministre», a-t-il déclaré.

Il a toutefois rappelé que les éleveurs avaient immédiatement besoin d'une aide financière et qu'il n'était donc pas question de refuser les sommes offertes par le gouvernement, quitte à essayer d'en obtenir davantage plus tard.

Deux atouts

M. Pouliot a fait valoir que les producteurs de porcs bénéficiaient de deux atouts de taille dans leurs discussions avec le gouvernement: la tenue prochaine d'élections, mais également une perception positive au sein de la population.

Il a soutenu que selon un sondage effectué récemment, les éleveurs de porcs pouvaient compter sur l'appui de 90 % de la population.

«Il y a deux ans, les producteurs de porcs étaient vus comme les Hell's Angels de la production agricole», a-t-il déclaré.

Fermeture d'un restaurant de la chaîne McDonald's à Saint-Hubert

Une association de cadres dénonce le geste

«Hypocrite, rétrograde et hautement coercitif»

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Trois semaines après la fermeture du restaurant McDonald's de Saint-Hubert, la Confédération nationale des cadres du Québec (CNCQ) condamne sévèrement ce geste qu'elle qualifie «d'hypocrite, de rétrograde et de hautement coercitif».

«C'est aberrant. Les jeunes ont toutes les misères du monde à se trouver du travail et les employeurs le savent. Et voilà qu'on va invoquer une pseudo-absence de rentabilité pour refuser à ces jeunes travailleurs des conditions de travail que seul un syndicat peut défendre efficacement? Allons donc, c'est une manipulation scandaleuse des jeunes», a dénoncé hier le président de la CNCQ, Jean Perron.

Le 13 février dernier, à quelques semaines de l'accréditation syndicale des employés, les propriétaires du restaurant, Tom et Mike Cappelli, avaient fermé l'établissement

parce qu'il n'était pas rentable... Mais le 2 mars, la soixantaine d'employés qui voulaient se syndiquer avaient eu gain de cause. Le commissaire du travail a accordé l'accréditation syndicale à la section locale des Teamsters (FTQ) pour le représenter.

La CNCQ, qui regroupe 26 associations représentant 13 000 des 300 000 cadres du Québec, estime que McDonald's a fermé le restaurant pour éviter de créer un précédent en Amérique du Nord. «On ne peut que blâmer l'attitude du géant McDo qui, redoutant sans doute un précédent, préfère affamer ses troupes plutôt que de leur concéder des conditions de travail décidées collectivement», fait valoir M. Perron.

Conflit d'horaire

Par ailleurs, il a justifié la sortie pour le moins tardive de la CNCQ — trois semaines après la fermeture du McDonald's — en raison de conflits d'horaire. «On aurait pu réagir plutôt, mais on était très occupé et on voulait aussi

avoir tous les éléments avant de se prononcer.»

La CNCQ a rappelé que les cadres du Québec ménaient eux aussi, à leur manière, une lutte pour se doter d'une représentation syndicale. «À l'heure actuelle, les cadres n'ont pas droit aux avantages du Code du travail du Québec», a déploré M. Perron. Il y a certes des associations de cadres, mais elles ne sont pas toujours reconnues par les employeurs.

La CNCQ déplore que les cadres doivent endurer «stoïquement les mesures préjudiciables dont ils font toujours les frais» sans qu'aucune instance ne puisse se porter à la défense de leurs conditions de travail. «La CNCQ souhaite en fait que les cadres soient à l'abri du bon vouloir et de la bonne humeur des patrons.»

Bien qu'elle représente des cadres du secteur privé, la CNCQ représente essentiellement des cadres qui sont à l'emploi du parapublic (santé, éducation, etc.), de sociétés d'État (Hydro-Québec, la Société des alcools, etc.) ainsi que de municipalités.

POUR TOUS VOS PLACEMENTS DEPUIS 30 ANS

Tassé le Boursier

Pour des REER performants et sécuritaires

Dans certaines régions du Québec,
la date limite de contribution au REER 1997
est repoussée du **2 au 31 mars 1998.**

Appelez-nous pour plus de détails.

(514) 879-2100

ou de l'extérieur de Montréal

1 800 55 TASSÉ

8 2 7 7 3

Tassé est membre des Bourses de Montréal et de Toronto, de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, ainsi que du Fonds canadien de protection des épargnants.



ÉCONOMIE

COMMUNICATION

La mutation de Monsieur B.

Les pauses publicitaires pendant les Jeux olympiques ont apporté une petite surprise qui est loin d'être passée inaperçue: des publicités pour Bell, dans le genre «témoignage» revu et corrigé, avec un Benoît Brière qui tient des rôles inusités. Une mariée rayonnante raconte comment elle a rencontré Boris, l'êlu de son cœur, sur Internet; elle ne le comprend pas encore tout à fait, même quand Boris lui souffle, en russe: «Dis-leur combien on est heureux», mais, comme elle le dit si bien, ils ont «toute la vie». Un ouvrier un peu timide et encore tout secoué explique comment sa femme, sur le point d'accoucher, l'a joint par téléavertisseur juste à temps pour qu'il puisse voir sortir «le troisième de ses jumeaux». Et dans un troisième message publicitaire, qui s'est ajouté récemment, un solitaire établi dans le Grand Nord parle de son antenne parabolique, qui lui permet de vaincre la solitude en captant des émissions (sérieuses, bien sûr...), et se montre un peu embarrassé quand on entend venir, de son igloo, les échos d'une romance à l'eau de rose.



Marie-Claude
Ducas

La réussite des messages tient énormément à la mise en scène, et surtout au jeu de Benoît Brière. Mais, évidemment, une question s'impose: Monsieur B., son fils, sa mère et son beau-frère sont-ils donc appelés à disparaître pour faire place à une nouvelle galerie de personnages? «Pour le moment, certainement pas!», répond François Forget, vice-président à la création de l'agence Cossette Communication-Marketing, où il est responsable en particulier du compte de Bell. De nouveaux messages publicitaires mettant en scène le beau-frère sont d'ailleurs prévus pour bientôt.

Mais Bell avait besoin de faire un travail différent. La teneur des nouveaux messages est assez claire: Bell cherche à se positionner comme «la» compagnie qui peut nous aider à communiquer, quel que soit le moyen utilisé. Bell est impliquée dans d'autres moyens de communications que le simple téléphone: le satellite (par ses liens avec la firme Expressvu), les téléavertisseurs, avec Bell Mobilité, Internet, avec sa filiale Sympatico... «On cherche à positionner Bell comme le guichet unique où l'on peut s'adresser dès que l'on veut communiquer», dit François Forget. Et on veut souligner que Bell offre aux

gens des produits adaptés à leurs besoins.»

L'idée d'utiliser Benoît Brière s'est assez vite imposée lorsqu'on a cherché un porte-parole. En effet, après avoir annoncé certains services de Bell, puis les plans d'interurbains, Benoît Brière en est littéralement venu à personnifier l'entreprise. Quelques points, par exemple le décor tout blanc, rappellent les traditionnelles publicités de Monsieur B. et sa famille. Mais les nouveaux messages ont, dans l'ensemble, un ton très différent. «Il fallait quand même marquer le coup et différencier clairement la nouvelle série de celle de Monsieur B.», dit François Forget.

Les histoires de Monsieur B. reposent sur de gros gags, de la comédie genre slapstick. Pour la nouvelle campagne, on voulait quand même que les personnages soient autre chose que de grossières caricatures. Il aurait été facile, par exemple, d'avoir un personnage d'ouvrier qui parle fort, fait des blagues... On a choisi, au contraire, de placer ce personnage dans un registre plus inattendu, d'en faire un timide qui essaie de faire une farce mais manque plus ou moins son coup, qui bafouille, s'emmêle...

Il fallait, de toute façon, ne pas créer des personnages qui puissent être confondus avec ceux de l'univers de Monsieur B. «Il ne fallait pas que l'ouvrier ressemble au beau-frère!», dit François Forget. Il a d'ailleurs fallu faire beaucoup de travail du côté de la coiffure et du maquillage. Pour l'instant, les messages, malgré leur côté surprenant (Brière en mariée...), réussissent à être humains et émouvants. «C'était un risque et, comme toujours dans de tels cas, on a un peu hésité à le prendre: ne risquait-on pas de compromettre ce que l'on a construit jusqu'ici avec Monsieur B?», raconte François Forget.

Finalement, ce nouveau développement apporte plutôt un nouveau souffle aux publicités



«L'ouvrier»: Benoît Brière dans un nouvel univers. «Il ne fallait pas que l'ouvrier ressemble au beau-frère!», dit François Forget de l'agence Cossette.



de Bell. Et la saga «monsieur B.-Brière» prend un tour vraiment unique, avec un porte-parole qui n'en est pas un, mais qui arrive à faire le lien entre des univers publicitaires très différents.

mcducas@infopresse.com

Coups de semonce d'Intel et de Motorola

Les entreprises technologiques auront une année agitée

La crise asiatique et la chute des prix des ordinateurs personnels annoncent des temps difficiles

ISABEL PARENTHOEN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — L'année financière 1998 s'annonce agitée dans les techniques de pointe, après des coups de semonce tirés coup sur coup par deux des plus gros groupes mondiaux du secteur, Intel et Motorola.

«Nous avons affaire en ce moment à un problème majeur dans le secteur» sous l'effet conjugué de «la situation en Asie, du réajustement des stocks [chez les fabricants de PC] et de la baisse des prix» des micro-ordinateurs aux États-Unis, souligne Mona Eraba, de la société d'investissements Gruntal.

«Nous allons probablement voir d'autres avertissements» pour des résultats financiers décevants, «et les titres des techniques de pointe seront au premier plan», prévoit Ed La Varnway, analyste de la banque d'affaires First Albany.

Intel a ouvert le feu mercredi soir, annonçant que son chiffre d'affaires des trois premiers mois de 1998 serait inférieur de 10 % à celui du trimestre précédent. La raison en est, a dit le groupe, une faiblesse de la demande des constructeurs de PC pour ses micro-processeurs, les puces qui constituent le cerveau des ordinateurs.

Motorola a suivi jeudi soir, affirmant que la dépréciation des devises en Asie ferait chuter son bénéfice très en deça des prévisions des analystes. Le géant des semi-conducteurs et des communications subit le double effet de la baisse des achats en Asie et de la concurrence de produits asiatiques importés à très bas prix aux États-Unis.

Les deux groupes servent des marchés très différents, Intel s'adressant exclusivement aux fabricants d'ordinateurs tandis que Motorola produit des téléphones, des équipements satellitaires, voire des puces électroniques pour le secteur automobile.

Mais ils ont un important facteur

en commun: «la crise en Asie ralentit la demande [dans cette région] pour les appareils électroniques, des PC aux téléphones cellulaires», relève Richard Lane, de la société de notation financière Moody's.

«Semi-conducteurs, logiciels et équipements de télécommunication font partie des cinq secteurs qui semblent les plus exposés en Asie, aux côtés de la transformation de métaux et de l'industrie chimique», ajoute M. La Varnway.

La crise asiatique sera un très mauvais moment à traverser, s'accordent à dire ces analystes. Mais elle sera passagère. «Le pire sera probablement passé au premier trimestre», estime Mme Eraba. Plus prudent, M. La Varnway souligne qu'«il n'est toujours pas évident de prédire quand l'Asie va se remettre». Mais la région dispose d'une «population jeune et qui bénéficie d'un haut niveau d'études, ce qui est un très bon signe à plus long terme».

En revanche, le bouleversement de la micro-informatique par les PC bon marché «est là pour de bon», affirme M. Lane. Les consommateurs comme les entreprises se ruent sur les ordinateurs personnels de moins de 1000 \$. Introduites aux États-Unis au printemps dernier, ces machines représentent 35 % des ventes de PC dans le pays.

Les gens se rendent compte qu'ils «n'ont pas besoin d'une voiture de course pour aller au supermarché», explique M. Lane. Pour faire tourner les applications les plus communes, comme les traitements de texte, les tableurs, l'accès à Internet ou le courrier électronique, on peut très bien se contenter d'un PC moins cher, mais tout aussi satisfaisant à ce niveau qu'une machine équipée de la dernière génération de processeurs.

Résultat: les détaillants de PC aux États-Unis, qui s'adressent essentiellement aux consommateurs, ont vendu 54 % d'ordinateurs de plus en janvier qu'un an auparavant. Mais exprimées en dollars, leurs ventes n'ont augmenté que de 10 %.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Palais des Congrès de Montréal 31 mars, 1 et 2 avril 1998

- La technologie nous l'impose
- L'économie le capitalise
- Les employés l'exigent
- Le marché le requiert
- La concurrence nous y contraint
- Les clients le réclament
- Le multiculturalisme nous y conduit

Votre organisation y survivra-t-elle

Innovier, créer ou disparaître: un enjeu vital!

31 mars

Stratégie

Innovier et créer pour durer: une stratégie de survie



FRED WIERSEMA
Stratège américain
opérant à l'international

1er avril

Processus

L'art du «jam» ou apprendre les processus d'innovation et de créativité



JOHN KAO
Professeur de créativité à Harvard et Directeur de The Idea Factory

Action

Innovation et créativité en action: des cas d'entreprises québécoises inédites



SYLVIE GENDREAU
Québécoise initiatrice de projets révolutionnaires

2 avril

Gestion

Derrière la magie, une tradition: la gestion créative dans l'organisation d'aujourd'hui



BRAN FERREN
Vice-président exécutif de la technologie créative chez Walt Disney

Vigie

Innovation, créativité et culture: les leçons de Silicon Valley



CHRISTOPHER MEYER
Analyste américain et spécialiste de Silicon Valley

Expérimentation

Objectif 2027: un exercice de création collectif



JOËL DE ROSNAY
Futurologue et directeur de la Stratégie de la Cité des sciences et de l'industrie à Paris



Inscription et information
Groupe Innovation International

Téléphone:
(418) 694-2400
1-888-336-9087

Site Internet:
www.groupe-innovation.com



ALLEMAGNE

Microsoft demande le retrait de la vente d'un magazine

Dans son numéro de mars, PC-Welt explique comment copier Windows 95

AGENCE FRANCE-PRESSE

Munich — Le géant américain du logiciel Microsoft a demandé au mensuel informatique allemand PC-Welt de retirer de la vente son numéro de mars qui explique comment copier Windows 95 sans l'indispensable numéro de série du produit, a annoncé l'entreprise hier à Munich.

Microsoft Allemagne a également déposé une plainte contre le journal devant le tribunal de Munich pour «incitation à commettre un délit» et décidé de ne plus faire bénéficier le journal de ses campagnes publicitaires.

La rédaction de PC-Welt, l'un des deux plus importants titres spécialisés d'Allemagne avec un tirage de 300 000 exemplaires, a protesté contre cette «tentative d'exercer une influence sur le contenu rédactionnel» du journal.

Mais pour le directeur du marketing de Microsoft Allemagne, Gregory Gordon, «il ne s'agit pas ici d'empêcher la parution d'informations critiques mais d'inductions précises sur le moyen de commettre un vol de propriété intellectuelle».

L'article de 28 pages détaille la procédure à suivre pour copier le système d'exploitation de Microsoft, Windows 95, sans disposer du numéro de série qui accompagne normalement chaque cédérom.



Microsoft
Allemagne
a déposé une
plainte pour
«incitation à
commettre
un délit»

ÉCONOMIE

Emprunts internationaux

Une hausse malgré la crise en Asie

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Les emprunts sur les marchés internationaux ont atteint un record en 1997 pour la quatrième année consécutive, en dépit de la crise en Asie, et «même si le climat est actuellement hésitant, le potentiel de reprise des nouvelles émissions paraît significatif», a estimé dimanche l'OCDE.

Au total, les emprunts internationaux ont augmenté de 10 % l'an dernier, à 1769 milliards de dollars, selon les chiffres de l'OCDE, qui incluent les émissions d'obligations, d'actions, de bons, de prêts syndiqués, de papiers commerciaux et d'autres facilités d'emprunts.

Cette progression a été réalisée en dépit d'un ralentissement au dernier trimestre dû à la crise asiatique, indique l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) dans son rapport trimestriel sur les marchés financiers.

«Globalement, les nouvelles émissions dans les pays de l'OCDE devraient reprendre progressivement et pourraient atteindre des niveaux assez élevés d'ici le milieu de l'année», estime l'OCDE. «L'activité des pays hors-OCDE dispose aussi d'un fort potentiel d'accélération, mais la plus grosse incertitude pesant actuellement sur les marchés est de savoir si les turbulences émanant de l'Asie sont terminées», ajoute le rapport.

«La rapide croissance des emprunts des pays émergents s'est brusquement arrêtée en octobre, et leur activité ne reviendra probablement pas aux niveaux qui prévalaient au début de 1997 jusqu'à ce que la crise asiatique soit réglée», souligne l'OCDE. «Cependant, la forte activité de 1997 permet de prévoir que les pays émergents vont continuer de jouer un grand rôle sur la scène financière internationale», estime-t-elle.

«En raison du bas niveau des taux d'intérêt, la demande des investisseurs pour des placements offrant de meilleurs rendements que les titres d'État sera sans aucun doute forte» cette année, souligne-t-elle.

Surtout en dehors de l'OCDE

En 1997, les emprunts internationaux (toutes catégories) ont augmenté de seulement 11 % dans les pays de l'OCDE (à 1547 milliards \$ US), mais de 44 % (à 189 milliards \$ US) en dehors de l'OCDE, ce qui reflète l'optimisme des investisseurs, au troisième trimestre, quant aux perspectives liées aux pays émergents. La part des institutions internationales a baissé de 36 %, à 33 milliards.

La progression globale s'explique principalement par une hausse de 17 % des emprunts obligataires (à 832 milliards \$ US), l'activité ayant été encouragée au troisième trimestre par le bas niveau des taux d'intérêt et par l'anticipation d'une accélération modérée de la croissance économique, ne générant pas de menace inflationniste.

Au quatrième trimestre, l'activité a chuté de 40 % pour les emprunts obligataires par rapport au trimestre précédent, les émissions par les pays hors-OCDE ayant diminué des deux tiers, à moins de neuf milliards de dollars.

Les emprunts obligataires en dollars ont représenté 45 % du total (à taux de change constants de 1990), les investisseurs étant attirés par la baisse des taux d'intérêt américains et par la fermeté du dollar. «La hausse d'activité des pays émergents, qui préfèrent traditionnellement emprunter en dollars, a également bénéficié à ces émissions», indique l'OCDE.

Les émissions en deutsche marks ont représenté 17 % du total.

Les prêts syndiqués ont augmenté de 13 %, à 390 milliards \$ US, et les placements d'actions de 47 %, à 85 milliards, des montants records.

Selon le Bureau de la statistique du Québec

Les exportations québécoises franchissent pour la première fois le cap des 50 milliards

LE DEVOIR

La valeur des exportations québécoises à l'étranger a dépassé pour une première fois la barre des 50 milliards de dollars l'an dernier, a révélé hier le Bureau de la statistique du Québec.

Les exportations de marchandises internationales se sont chiffrées à 4,4 milliards de dollars en décembre dernier, pour totaliser les 52,1 milliards depuis le début de 1997.

En 1997, plus d'un cinquième (20,7 %) de la valeur des exportations provenait des ventes d'équipement et de matériel de télécommunication (6,2 milliards de dollars), ainsi que d'aluminium (4,6 milliards).

Ces deux groupes de produits présentent des augmentations respectives de 19,7 % et 10,9 % par rapport à 1996. Parmi les principales exportations québécoises, les outils (+ 20,6 %), les vêtements et les accessoires (+ 19,3 %), les viandes (+ 17,8 %) et les instruments de mesure, de laboratoire et d'optique (+ 22,1 %) montrent également une forte croissance.

Les exportations vers les États-Unis, d'une valeur de 42,7 milliards de dollars, représentent quant à elles 82,0 % des exportations québécoises, comparativement à 80,6 % en 1996.

Le bilan est cependant moins reluisant en Europe. La valeur des exportations vers la majorité des pays européens, à l'exception du Royaume-Uni (+ 22,0 %), connaît une baisse. Par contre, les ventes vers d'autres pays comme le Japon, la Chine, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud montrent une forte croissance.

Lorsqu'elles sont désaisonnalisées et mesurées en volume, les exportations de décembre fléchissent toutefois de 0,2 % par rapport au mois précédent. Elles sont néanmoins supérieures de 3,2 % à celles de décembre 1996. Pour l'en-

semble de l'année 1997, elles présentent une augmentation de 7,9 % comparativement à 1996.

Forte hausse des importations

D'une valeur de 3,9 milliards en décembre dernier, les importations internationales de marchandises du Québec ont par ailleurs totalisé 45,4 milliards en 1997.

Les automobiles prennent le premier rang dans les achats du Québec à l'étranger. D'une valeur de 4,9 milliards de dollars, elles sont de 29,9 % plus élevées qu'en 1996. Elles représentent 10,9 % de toutes les importations québécoises, comparativement à 9,1 % l'année précédente.

Les tubes électroniques et les semi-conducteurs (4,1 milliards) et le pétrole brut (3,4 milliards) suivent dans l'ordre. Ensemble, ces trois groupes de produits forment plus du quart (27,2 %) des importations québécoises.

En décembre, en partie à cause de la fluctuation de leur monnaie respective, la valeur des importations en provenance de plusieurs pays asiatiques accuse une baisse.

On peut citer le Japon (- 26,5 %), la Chine (- 8,6 %), la Corée du Sud (- 16,5 %), Hong-Kong (- 17,0 %) et l'Indonésie (- 9,8 %). Pour l'ensemble de l'année, cependant, ces pays présentent tous des augmentations par rapport à 1996.

Les importations des États-Unis, qui se sont chiffrées à 1,9 milliard de dollars en décembre, totalisent 21,5 milliards en 1997. Elles dépassent de 11,7 % celles de 1996 et représentent 47,5 % des achats du Québec à l'étranger.

En décembre, les importations québécoises, lorsque désaisonnalisées et mesurées en volume, montrent une progression de 5,5 % par rapport à novembre, et de 25,7 % par rapport à décembre 1996. Pour l'ensemble de l'année, le volume des importations est supérieur de 15,5 % à celui de 1996.

Cette croissance est attribuable à l'augmentation des 25 principaux produits. Ces derniers présentent une hausse de 20,8 % par rapport à 1996.

Les monnaies asiatiques malmenées



REUTERS

UNE CHANGEUSE de devises compte des ringgits, la monnaie malaysienne qui, hier, a chuté sous le seuil psychologique des quatre ringgits pour un dollar américain. Les cambistes estiment que le ringgit a été entraîné à la baisse par la roupie indonésienne qui est tombée sous la barre des 11 000 pour un dollar américain en réaction à la lenteur des réformes économiques.

ÉTATS-UNIS

L'économie résiste bien à la crise asiatique

Le taux de chômage continue de baisser

AGENCE FRANCE-PRESSE ET REUTERS

Washington — L'économie américaine, qui connaît sept années d'expansion ininterrompue, continue à bien résister à l'impact de la crise asiatique comme en témoigne la baisse du chômage et le nombre élevé des créations nettes d'emplois en février.

Le taux de chômage est retombé à 4,6 % contre 4,7 % en janvier, le plus bas niveau depuis 1973, et l'économie, tirée surtout par la vigueur des services et de la construction, a engendré 310 000 emplois nets.

La crise financière en Asie ne s'est pas encore fait sentir et «pourrait très bien ne pas avoir d'impact sur l'activité aux États-Unis», même avec la baisse prévisible de nos exportations dans cette région, a estimé John Lonski, le principal économiste de Moody's, la firme de notation financière de Wall Street.

Les effets déflationnistes de cette crise aux États-Unis ont permis une nouvelle détente sur les taux d'intérêt à long terme qui a stimulé l'activité et pourrait ainsi compenser les pertes de croissance provenant de la réduction des exportations, a-t-il expliqué.

De ce fait, l'expansion sera probablement plus soutenue que ne le prévoient la Maison-Blanche et la Réserve fédérale dans leurs dernières projections publiées en février.

Selon lui, la croissance pourrait aisément se maintenir à 2,8 % cette année contre 3,8 % en 1997. Le gouvernement Clinton anticipe une croissance de 2 % en 1998, et les projections de la Fed se situent dans une fourchette allant de 2 à 2,75 %.

Le salaire moyen progresse

Malgré cette activité plus soutenue et quelques signes avant-coureurs de possible surchauffe — le salaire horaire moyen a grimpé en février de 0,6 % et de 4,1 % sur un an —, la Réserve fédérale ne resserrera pas sa politique monétaire tant que les effets de la crise asiatique ne seront pas totalement clarifiés, a estimé M. Lonski, rappelant les propos en ce sens du président de la Fed, Alan Greenspan, au congrès la semaine dernière.

«La question clé est de savoir si l'impact de la crise asiatique sera suffisant pour contenir les tendances inflationnistes qui, autrement, résulteraient de la fermeté des dépenses de consommation et de l'étroitesse du marché du travail», avait expliqué M. Greenspan.

«Si, comme nous le soupçonnons, les effets modérateurs venant d'Asie sont suffisants pour rétablir un équilibre entre la demande et l'offre d'emploi, le

marché du travail restera néanmoins plus étroit que de coutume. Toute intensification de l'inflation devrait ainsi être retardée, être très graduelle et aisément inversée», avait poursuivi M. Greenspan.

William Sullivan, analyste de Morgan Stanley Dean Witter, a estimé hier sur la chaîne de télévision financière CNBC que ces statistiques «témoignent d'un risque de tensions [inflationnistes] accrues par les salaires, qui pourraient finir par se révéler inquiétantes si elles persistaient».

Pour Joel Prakken, directeur général du groupement national des économistes d'entreprises (National Association of Business Economists), les derniers chiffres de l'emploi montrent surtout une économie «qui est au sommet de sa forme».

Forte hausse à Wall Street

Wall Street a terminé la semaine sur une forte hausse, les investisseurs ne s'en étant pas laissés compter par le dernier avertissement lancé par une société de premier plan, à savoir Motorola.

«Le marché obligataire s'est repris et le fait est que, du fait que l'économie reste solide, les résultats du premier trimestre pourraient bien être moins décevants que ne le craignent beaucoup d'investisseurs», explique Tony Dwyer (Ladenberg Thalmann).

L'indice Dow Jones a gagné 125,05 points (1,48 %) à 8.569,38 et le S&P-500 20,59 points (1,99 %) au record de 1055,64.

On compte sur le NYSE 2189 hausses contre 771 baisses dans un volume de 668,41 millions de pièces. L'indice Nasdaq composite a gagné 41,57 points (2,43 %) à 1753,49. On dénombre sur le Nasdaq 2993 hausses contre 1402 baisses dans un volume de 799 millions de titres.

Sur l'ensemble de la semaine, le Dow Jones a pris 23,66 points. Le Nasdaq composite enregistre sa deuxième hausse la plus forte depuis les 67,93 points du 28 octobre 1997.

L'avertissement lancé jeudi soir après la clôture par Motorola n'a pas troublé les investisseurs autant que celui adressé la veille par Intel.

La hausse plus forte que prévu du nombre de créations d'emploi de février (310 000 contre 247 000 attendues) et un taux de chômage au plus bas depuis 24 ans (4,6 %) a convaincu les investisseurs que l'économie restait dynamique sans pour autant friser la surchauffe.

Ce sont les technologiques, qui subissent le plus gros du choc d'Intel, qui au contraire ont sonné la charge aujourd'hui.

Bill Clinton se félicite des performances économiques

Washington (AFP) — Le président américain, Bill Clinton, s'est félicité hier des performances de l'économie américaine avec un chômage au plus bas depuis une génération, tout en jugeant prioritaire d'investir dans la formation dans les techniques de pointe, formation qui souffre d'une importante carence de compétences.

«L'économie américaine a créé plus de 15 millions de nouveaux emplois depuis mon entrée à la Maison-Blanche, l'inflation reste basse et stable, et nous continuons à bénéficier de l'expansion la plus forte en une génération et de la reprise la plus longue en temps de paix de notre histoire», a-t-il déclaré en commentant les statistiques du chômage pour février publiées plus tôt hier.

Le taux de chômage s'est établi à 4,6 % pendant ce mois contre 4,7 % en

janvier, soit son plus bas niveau depuis octobre 1973, et l'économie américaine a créé 310 000 emplois nets pendant la même période.

Mais le président a aussi insisté sur la nécessité de continuer à créer des emplois offrant des salaires élevés. Pour ce faire, il faut s'assurer que les Américains ont les compétences pour les occuper, a poursuivi le président.

La nouvelle économie est de plus en plus tirée par la créativité, l'innovation et la technologie avec le nombre des emplois hautement qualifiés augmentant à près de trois fois le rythme des autres emplois, a encore expliqué M. Clinton.

Dans le secteur des technologies de l'information, la recherche d'employés hautement qualifiés devient de plus en plus intense, et des centaines de milliers d'offres d'emploi restent actuellement non satisfaites.

Le sterling et les fusions bancaires affectent Reuters

REUTERS

Londres — Le niveau élevé de la livre sterling pourrait freiner la croissance du résultat du groupe de presse et d'informations financières Reuters Group, résultat qui pourrait être également affecté par la fusion entre les groupes bancaires suisses l'Union de Banques suisses et la Société de Banque suisse, estime Peter Job, directeur général du groupe.

Dans le rapport annuel de Reuters publié hier, Job écrit que «la livre forte» qui a réduit de 10 % le chiffre d'affaires du groupe exprimé en sterling, «pourrait bien peser sur le résultat de 1998».

Concernant la fusion entre les deux groupes bancaires suisses, il ajoute: «Les deux banques ont des structures similaires et leur fusion aura pro-

bablement un effet négatif sur le revenu. Il pourrait y avoir d'autres fusions en Europe en 1998.»

Dans ce rapport annuel, le dernier de Reuters Holdings, avant le rachat des actions par une nouvelle société de portefeuille, Reuters Group, Job ajoute que l'effet de change ne durera pas éternellement et que la croissance tendancielle — hors effets de change — sera soutenue par l'importance des commandes reçues l'an dernier.

«Il y a néanmoins des facteurs baissiers, souligne-t-il. En Asie, la croissance du chiffre d'affaires sera inférieure à celle de 1997, mais nous attendons tout de même une croissance. A plus long terme, la déréglementation se poursuivra, et il y aura davantage d'activité pour nous.»

À propos des conséquences de l'union économique et monétaire (UEM) en Europe sur les activités de Reuters, Job écrit: «Quoi qu'il arrive dans l'UEM, la leçon de ces derniers mois est que la volatilité des marchés des changes ne disparaîtra pas.»

Il souligne que Reuters avait toujours évité de dépendre d'un groupe de devises ou de pays. «De toute façon, nous ne prétendons pas que le marché des changes est le principal secteur de croissance. L'UEM aura certainement un effet réducteur.»

Job déclare par ailleurs que Reuters prend très au sérieux l'enquête judiciaire dont est l'objet une de ses filiales américaines, Reuters Analytics, et affirme que l'honnêteté qui caractérise l'histoire du journalisme à Reuters «doit se répandre et se répand dans

toute l'organisation. Il est difficile d'en dire plus avant que les résultats de l'enquête ne soient connus.»

Job souligne également que la redistribution d'un milliard et demi de livres aux actionnaires empêchera la société de consacrer cet argent à des acquisitions «simplement parce qu'on en a les moyens». Il a ajouté que l'endettement qui en découlera obligera le groupe à une meilleure allocation de ressources, et évitera la dispersion dans des activités sans croissance comme les placements financiers.

Enfin, il note que le chiffre des installations de produits 3000 est d'environ 28 000, soit 2000 de moins que l'objectif fixé pour 1997, mais que les ventes, avec un chiffre de 43 000, sont bien supérieures aux prévisions.

Serez-vous victime de la prochaine réorganisation dans votre entreprise?

Voulez-vous savoir comment générer des revenus de plus de 100 000 \$...?

Êtes-vous frustré qu'indépendamment de vos efforts, vos revenus soient plafonnés?

Saviez-vous qu'en l'an 2000, (1) professionnel sur (3) sera travailleur autonome?

Groupe Investors

(Société du groupe d'entreprises de la Corporation Financière Power) vous invite à une

Soirée Info-Carrière

Venez découvrir la profession de l'avenir...

Vous apprendrez comment:

- commercialiser vos points forts;
- développer votre niche personnelle;
- exploiter votre entrepreneurship;
- devenir financièrement indépendant.

Vous êtes courtier en valeur mobilière, un professionnel en assurance-vie et invalidité, CA, CGA, notaire, avocat ou cadre supérieur... Cette soirée est pour vous!

Endroit: Hôtel Ruby Foo's, 7655, boul. Décarie, Montréal.

Date: Le mercredi 11 mars 1998. Heure: 19 h.

Groupe Investors

Communiquer avec Madame Nicole Doré avant le 9 mars 1998, au (514) 733-1796, afin de réserver votre place.

LE DEVOIR

ASSURANCES

Branle-bas dans l'assurance

Le projet de loi 188 annonce un bouleversement majeur des structures dans l'assurance et la planification financière

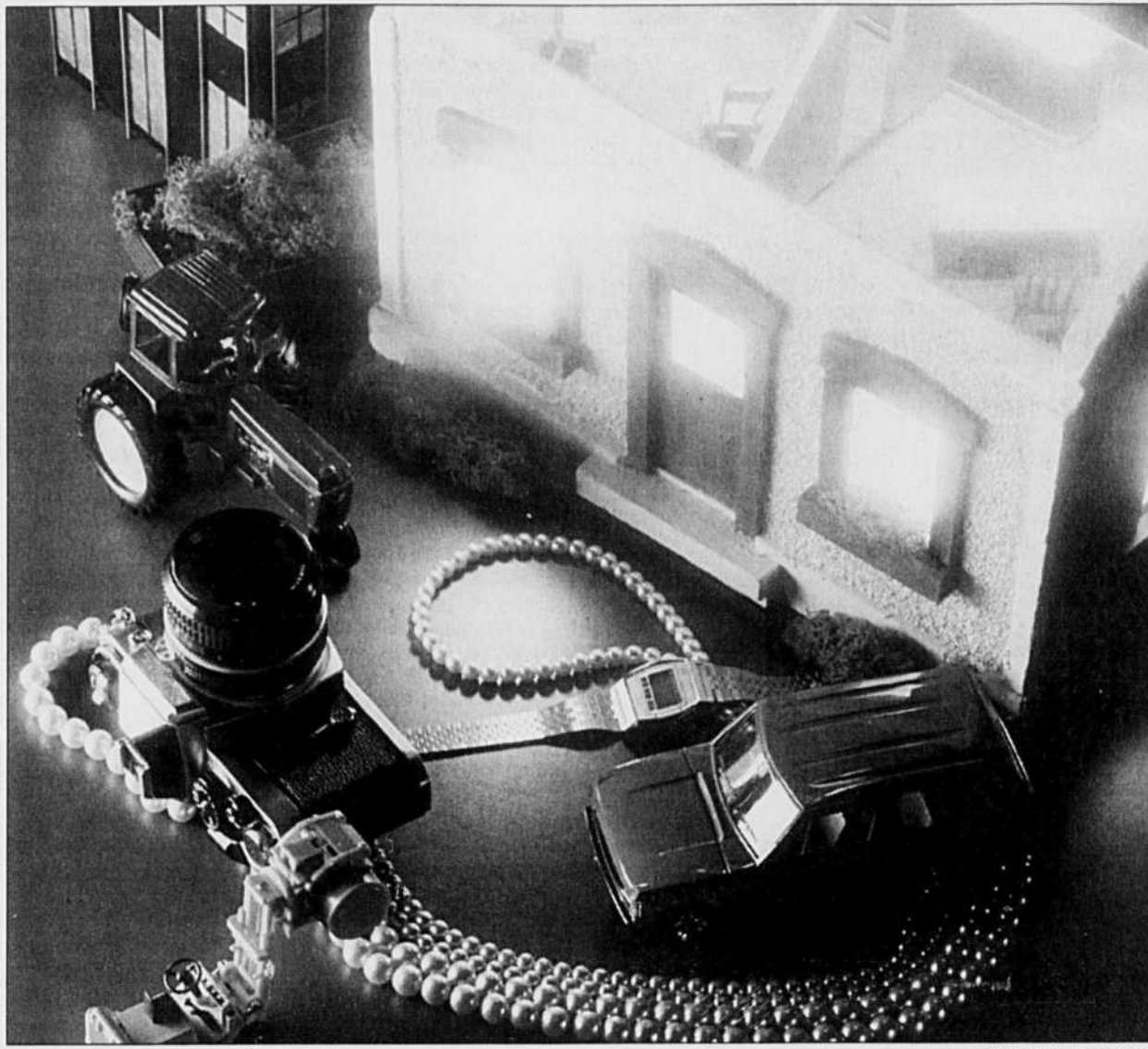
ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le projet de loi 188 annonce un bouleversement majeur des structures d'encadrement de la pratique des différents intermédiaires dans l'assurance et la planification financière, tout en déplaçant le fardeau de la responsabilité professionnelle de l'individu vers des personnes morales, soit les cabinets ou les compagnies d'assurance.

Dans un effort de simplification, le gouvernement procède à l'émouillage de la foule d'organismes qui chapeautaient l'industrie en créant le Bureau des services financiers. Ce Bureau prend sous sa coupe les responsabilités finales de huit organismes de même que la surveillance, exercée par l'inspecteur général, des planificateurs financiers et des cabinets multidisciplinaires, et celle des courtiers d'exercice restreint en épargne collective, en contrats d'investissements et en plans de bourses d'études, une surveillance jusqu'à maintenant effectuée par la Commission des valeurs mobilières du Québec.

À la faveur de la création du Bureau des services financiers, le Conseil des assurances de personnes, qui est chargé de la délivrance des permis aux agents et courtiers d'assurance vie, disparaît tout comme le Conseil des assurances de dommages du Québec. Perdent leur principale raison d'être l'Association des intermédiaires en assurances du Québec (AIAPQ), responsable de l'encadrement disciplinaire dans l'assurance-vie, l'Association des courtiers d'assurance de la province de Québec (ACAPQ), un regroupement de type professionnel qui existe depuis 80 ans, et l'Institut québécois de planification financière (IQPF), chargé de la formation et de la diplomation des planificateurs financiers.

En outre, le Bureau chapeaute le Fonds d'indemnisation des représentants et des sociétés autonomes, un organisme unique qui fondera en son sein les trois fonds d'indemnisation distincts pour l'assurance de personnes, l'assurance de dommages et les planificateurs financiers.



ARCHIVES LE DEVOIR
Avec ce cumul de pouvoirs et de fonctions, le gouvernement entend réduire les coûts d'encadrement, harmoniser les réglementations et centraliser le traitement des plaintes des consommateurs pour augmenter leur protection.

À cette structure, s'ajoutent deux chambres aux fonctions similaires mais dans des domaines différents: la Chambre de la sécurité financière pour les représentants d'assurance-vie, d'épargne collective, de contrats d'investissement et de plans de bourses d'études ainsi que les planificateurs financiers, et la Chambre de l'assurance de dommages pour les

courtiers et les agents d'assurances IARD ainsi que les experts en sinistres. Essentiellement, ces chambres ont pour mission de définir les règles déontologiques, d'offrir des cours de formation permanente et de décerner les titres professionnels.

Bref, quatre organismes en remplacement huit et c'est au Bureau des services financiers que revient la respon-

sabilité d'édicter les règles relatives à un vaste éventail de questions, allant de la sollicitation de la clientèle aux pratiques commerciales, du partage des commissions au remplacement des polices d'assurance, de la publicité à la protection des renseignements personnels. Le Bureau délivre les certificats de pratique et l'inscription des cabinets, procède aux inspections, en-

quête sur les pratiques commerciales et reçoit les plaintes du public.

Avec ce cumul de pouvoirs et de fonctions, le gouvernement entend réduire les coûts d'encadrement, harmoniser les réglementations et centraliser le traitement des plaintes des consommateurs pour augmenter leur protection.

Quant à la responsabilité professionnelle des agents, courtiers et représentants, le projet de loi 188 met l'accent sur le devoir de diligence des cabinets ou des assureurs plutôt que sur celui des individus. Il s'inspire d'un modèle de responsabilité commerciale plutôt que du modèle des ordres professionnels où l'individu assume toute la responsabilité de ses actes.

Ainsi, toute personne qui souhaite vendre de l'assurance ou d'autres produits financiers visés par la loi devra détenir un certificat émis par le Bureau des services financiers. Ce certificat remplace le permis actuel délivré aux intermédiaires.

Le projet de loi impose par ailleurs aux organisations qui emploient des représentants certifiés l'obligation de s'inscrire auprès du Bureau. Cette inscription est également nécessaire pour les assureurs qui signent avec des agents des contrats de représentation et pour les courtiers et les planificateurs financiers qui travaillent à leur compte. Les entreprises de courtage en assurance, formées de représentants autonomes, doivent aussi se soumettre à cette procédure d'inscription. Notons que ce sont des inscrits qui sont assujettis à une obligation légale en matière de devoir de diligence et non pas les représentants certifiés.

À ce statut, s'ajoute celui de distributeur, soit une entreprise qui distribue accessoirement un produit d'assurance lié aux produits ou services qu'elle offre d'une façon générale, comme les agences de voyages, les concessionnaires d'automobiles ou

les institutions financières.

En commission parlementaire la semaine dernière, le projet de loi 188 a suscité des critiques portant, notamment, sur la structure d'encadrement professionnel. L'Institut québécois de planification financière (IQPF) s'est montré étonné d'avoir été exclu du projet de loi. L'organisme, qui se charge de la formation et de la diplomation des planificateurs financiers depuis 1989, a tenté de convaincre le ministre d'État de l'Économie et des Finances Bernard Landry de maintenir la reconnaissance de l'IQPF comme condition à l'obtention du titre de planificateur financier au Québec, une suggestion qui a semblé être bien reçue par le ministre.

L'Association des courtiers d'assurance de la province du Québec (ACAPQ) tire à boulets rouges sur de nombreux éléments du projet de loi 188. Le gouvernement s'éloigne d'une formule simple qui a fait ses preuves, selon l'ACAPQ: l'individu professionnel comme fondement de l'encadrement.

Le transfert des responsabilités auparavant dévolues aux individus vers les cabinets et les assureurs ainsi que «le concept niveau de représentation» entraîneront, selon l'ACAPQ, «un effet pervers sur le professionnel en le déresponsabilisant».

En outre, le projet de loi 188, censé simplifier la structure d'encadrement, faillit à la tâche en établissant un système complexe qui s'enferme «dans une logique interventionniste» préconisant le mode nominatif pour former le conseil d'administration du Bureau des services financiers, estime l'association. Le gouvernement s'éloigne ainsi de l'autoréglementation par mode électif propre aux ordres professionnels, déplore l'ACAPQ. «Le projet de loi ramène la profession de courtier d'assurance au niveau du vendeur de chaussures», s'insurge le président de l'ACAPQ, Paul-André Simard.

Les banques et les assureurs sont conviés à un face-à-face inévitable

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Que la fusion entre les banques Royale et de Montréal reçoive ou non l'aval d'Ottawa, les banques et les assureurs sont conviés à un face-à-face inévitable. Car les deux dossiers, celui de la fusion des banques canadiennes et celui de la bancassurance, répondent à deux tendances lourdes parallèles, dissociées. Même le spectre de la concentration n'y ferait rien.

«S'il advenait que le groupe de travail mis sur pied par le gouvernement fédéral (et dont le rapport doit être déposé en septembre) pour se pencher sur une refonte des services financiers recommande le maintien de l'interdiction pour les banques de vendre de l'assurance, ces compagnies d'assurances suscite-

raient davantage la convoitise des grandes banques», peut-on lire dans le rapport de la firme américaine Duff and Phelps, spécialisée dans l'analyse de la santé financière des compagnies d'assurance.

Pour Gilles Paquet, du département d'économie de l'Université d'Ottawa, se demander si un aval à la fusion de la première et de la troisième banques au pays sonnerait le glas à cette percée tant convoitée des banques dans la vente directe de produits d'assurance, c'est ne pas comprendre l'évolution de l'industrie des produits financiers. «Va-t-on pouvoir accepter l'idée que les banques ne sont plus en concurrence qu'avec les banques. Qu'il y a désormais un mélange des genres. La Baie fait plus d'argent avec ses prêts qu'à vendre des vêtements» Il ne faut pas, non plus, sous-estimer l'action des puissantes institutions étrangères, qui adoptent des stratégies de niche, et la montée en puissance des institutions virtuelles ou des réseaux numériques. «Les banques n'ont jamais véritable-

ment eu de concurrence. À l'instar de ce qui s'est passé dans la téléphonie, où l'incursion de la concurrence dans l'interurbain a forcé Bell à revoir sa stratégie tout en créant de fortes pressions à la baisse sur les tarifs, les institutions étrangères vont là où les banques canadiennes sont moins efficaces, là où elles obtiennent les plus fortes marges bénéficiaires.»

Ce décloisonnement, et cette désintermédiation, a déjà fait dire au président du conseil de la Banque Royale, John Cleghorn, que la part du marché canadien des banques locales est passée de 79 %, en 1870, à 58 % en 1945 et à 47 % en 1996. «Plusieurs de ces nouveaux joueurs sont des multinationales étrangères d'une envergure financière proprement colossale. Face à eux la Banque Royale est un nain. Ils nous livrent une concurrence sans merci basée sur l'exploitation des nouvelles technologies et la diversification des produits.» M. Cleghorn avait également rappelé que la Banque Royale arrivait au 12^e rang mondial en 1970 avec un actif de 9,6

milliards, alors qu'elle se retrouvait en 1995 au 61^e rang avec un actif de 132,4 milliards.

Pour Gilles Paquet, qui voit les banques étrangères servir de contrepois à une plus grande concentration au Canada, il faudrait applaudir à la fusion des banques. «Si nous avions des banques faibles, ce serait inquiétant. Mais ce n'est pas le cas au Canada. Et il faut se réjouir de cette vision, exposée par Matthew Barrett (président du conseil et chef de la direction de la Banque de Montréal), d'une banque éclatée en une multitude de banques régionales. Quant à la concurrence étrangère, elle va forcer les banques canadiennes à transférer leurs économies extérieures, leurs économies de réseau aux consommateurs locaux. Pour faire baisser les coûts et les surtaxes que les banques nous chargent, il faudra leur imposer une concurrence sur leur propre terrain.»

Enfin, cet environnement concurrentiel va forcer les banques à faire des choix de niches, «à retirer des niches dans lesquelles elles vont travailler le mieux. Elles auront alors à déterminer si elles auront des avantages comparatifs dans l'assurance.»

Avec le décloisonnement des institutions financières, les banques ont tout bouffé. Firmes de courtage et fiducies ont rapidement passé dans le giron bancaire. Il reste le monde de l'assurance (et celui du crédit-bail automobile). On convoite les primes d'assurance-vie mais aussi, avec une population vieillissante, tous les produits de rente, encore l'exclusivité des assureurs. Les banques ne peuvent mettre



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La Banque Royale avait donné le vertige à plusieurs assureurs en se lançant à l'assaut du Groupe d'assurances London.

leur vaste réseau de distribution à contribution. Mais elles peuvent s'y activer, par des filiales distinctes. A condition que ces filiales soient gérées de manière totalement indépendante et que toute échange d'information sur la clientèle ne puisse se faire. La Banque Royale avait, d'ailleurs, donné le vertige à plusieurs assureurs en se lançant à l'assaut, en août dernier, du Groupe d'assurances London. La Great-West, propriété de Power Corp. — l'un des grands opposants à la vente de pro-

duits d'assurance dans les succursales bancaires — aura finalement coiffé la Royale à la ligne d'arrivée en proposant 2,9 milliards pour London, soit 500 millions de plus que la Royale. Cette transaction a forcé les plus grands assureurs au pays, exploités pour la plupart sous la forme d'une mutuelle, à se lancer dans un processus de transformation en société à capital-actions. Pour ainsi accéder au marché des capitaux et se doter d'une capitalisation approchant de celle des plus petites des cinq grandes banques canadiennes.

Selon l'étude américaine citée précédemment, la vague de consolidation dans les services financiers pourrait se traduire par un marché dominé par six géants, dont quatre seraient issus de l'industrie bancaire et deux de l'assurance. Ce face-à-face provoquerait également un empiètement des assureurs sur le marché des banquiers, notamment par une ascension au sein du système des paiements.

«Il faut ouvrir le marché aux institutions étrangères. Cela va se faire de toute façon, le mouvement étant déjà solidement enclenché. Aussi bien, alors, le faire à notre profit», a résumé Gilles Paquet, de l'Université d'Ottawa.

FORMATION EN ASSURANCE DE DOMMAGES ASSURANCE DE PERSONNES

- Attestation d'études collégiales en assurance de dommages (A.E.C.)
- Attestation d'études collégiales en assurance de personnes (A.E.C.)
- Programme d'associé de l'Institut d'assurance du Canada (A.I.A.C.)
- Cours préparatoires aux examens du Conseil des assurances de dommages (C.A.D.)

Cégep du Vieux Montréal
Services de formation aux entreprises

2040, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec) H2X 3B2
Site internet: <http://www.cvm.qc.ca>

Tél.: 982-3437, poste 2071
Télécopieur: 982-3458

Chaire en assurance
L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE

UNIVERSITÉ LAVAL

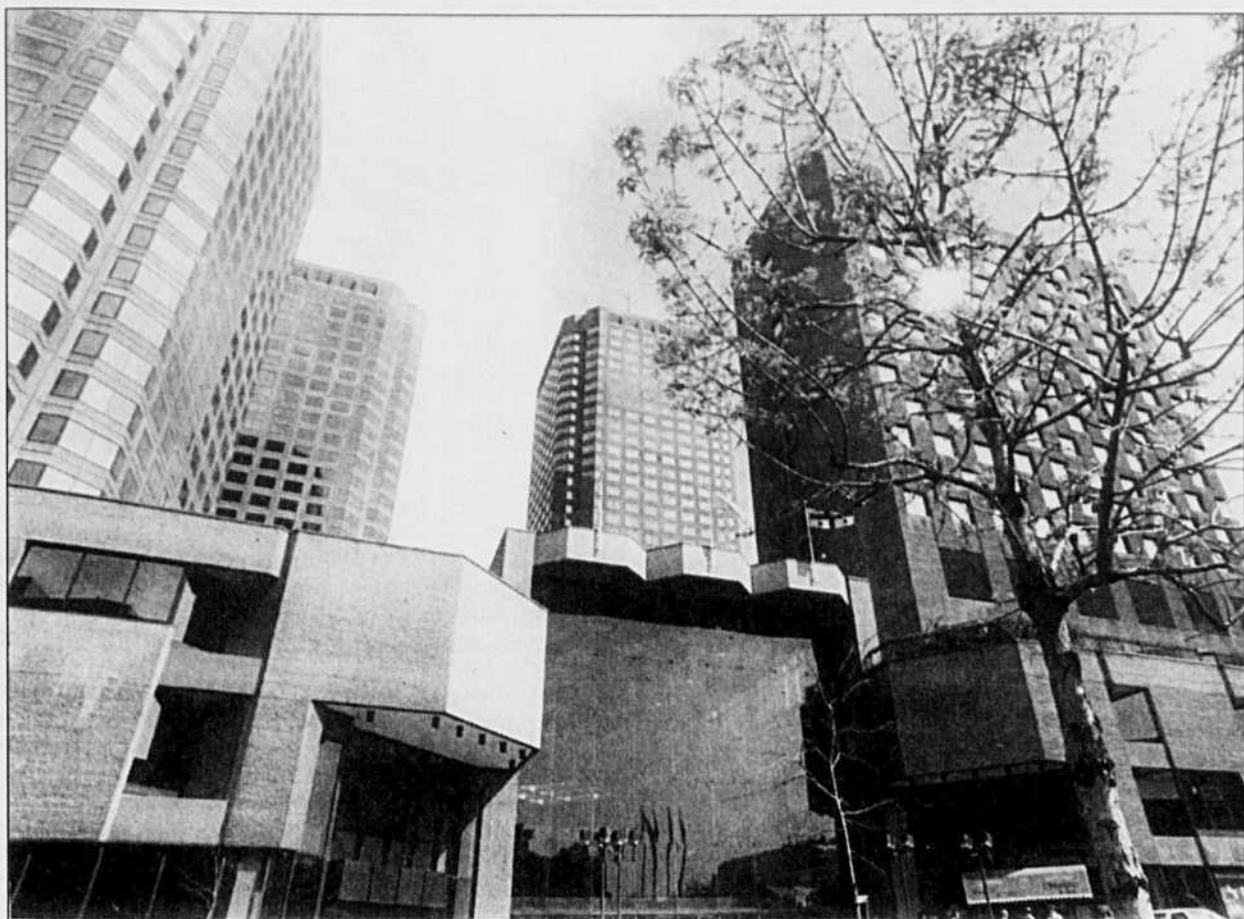
... Chef de file dans l'enseignement et la recherche en assurance

- Développement de cours de formation et de matériel didactique en assurance;
- Octroi de bourses aux étudiantes et aux étudiants des 1^{er}, 2^e et 3^e cycles;
- Soutien aux professeurs-chercheurs pour le développement des connaissances et des nouvelles technologies;
- Organisation de colloques et de séminaires de recherche;
- Services à la collectivité;
- Réalisation de recherches spécifiques répondant aux problématiques de l'industrie de l'assurance.

La Chaire en assurance L'Industrielle-Alliance ... des ressources qualifiées au service de la société!

BRUNELLE, TRUDEL,
MONETTE & LAFONTAINE INC.
COURTIERS D'ASSURANCES
10000, rue Lajeunesse, Montréal (Québec) H3L 2E1
(514) 384-7950
ULTIMA

♦ ASSURANCES ♦



LOUISE LEMIEUX

Le projet de loi 188 confirme la présence du Mouvement Desjardins, et éventuellement du secteur bancaire en général, dans le domaine de l'assurance.

Un vent de concentration souffle sur le monde de l'assurance

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Malgré le nombre de joueurs en présence dans l'assurance-vie et dans l'assurance générale, une poignée d'entre eux accaparent le gros des primes.

Selon la dernière compilation du *Journal de l'Assurance*, un mensuel spécialisé, les dix principaux assureurs au Québec retenaient près de 70 % des primes souscrites en assurance-vie. En IARD, les dix plus gros s'appropriaient 61,8 % des primes. Au Canada, ces parts de marché étaient de 61 % et de 51,5 % respectivement.

Dans le segment de l'assurance-vie, c'est la London Life qui domine, un leadership renforcé par l'acquisition de la Prudentielle d'Amérique. Ce portrait date toutefois de 1996. Il a été fortement modifié depuis, notamment sous le coup des fusions survenues l'an dernier. La plus importante de ces fusions: la Great-West et le Groupe London. Ce mariage hisse le nouveau tandem au deuxième rang au Québec et au premier à l'échelle canadienne, avec respectivement 10 et 12 % du marché.

Suivent, à l'échelle canadienne, la Financière Manuvie, la Sun Life, la Mutuelle du Canada et Canada-Vie dans le classement des primes souscrites. Au Québec, le Groupe Vie Desjardins Laurentienne arrive bon premier, devant la London Life, l'Industrielle-Alliance, SSQ-Vie et Sun Life. Ces cinq gros joueurs retenaient, ensemble, 46,5 % du marché selon la compilation 1996 du *Journal de l'Assurance*.

Dans le segment général, si dix assureurs contrôlent 55 % d'un marché où s'activent quelque 200 compagnies, les cinq plus importants en retenaient 31,9 %. Et là, les étrangers règnent en maître. Le britannique General Accident arrivait au premier rang à la fin de 1996, suivi d'ING Canada, filiale du groupe hollandais du même nom. Co-Operators accapare le troisième rang, dépassant à peine le Groupe La Royale et le français AXA Canada.

Au Québec, les cinq plus importants assureurs IARD souscrivaient 45,1 % des primes en 1996 et les dix premiers, 61,8 %. Parmi les cinq premiers on retrouve Axa Canada, suivie d'ING Canada et de Desjardins. General Accident et Promutuel ferment la marche de ce peloton de tête.

Ce portrait a longtemps servi de munition aux banquiers désireux de percer le monde de l'assurance. On

se plaît à rappeler que nombre des grands assureurs faisant affaire au Canada appartiennent à de vastes conglomérats de services financiers qui ont des activités dans des pays autorisant les banques à vendre de l'assurance. Selon l'Association des banquiers canadiens (ABC), les cinq plus gros assureurs multirisques au Canada sont des filiales d'entreprises étrangères. «Les assureurs étrangers sont à l'origine de près de 62 % des primes d'assurance multirisques au Canada», fait-on valoir. Et l'ABC d'en rajouter: «Nombre des assureurs internationaux qui exercent des activités au Canada se classent parmi les premières institutions financières en importance du monde, dont la taille excède celle de la première banque canadienne en importance.»

Au Québec le
Groupe Vie
Desjardins
Laurentienne
arrive bon
premier
devant la
London Life

Citant l'expérience québécoise, avec l'autorisation accordée au Mouvement Desjardins de vendre de l'assurance dans les caisses, on cite une étude de 1994 révélant qu'il en coûte 198\$ au Québec et 303 \$ ailleurs au Canada pour obtenir une protection d'assurance-vie de 100 000 \$. On s'en prend, ainsi, à la faible productivité de l'industrie canadienne de l'assurance, l'une des plus faibles des pays industrialisés et à 20 % sous la moyenne de l'OCDE. Cette inefficacité se traduit par des primes plus élevées. On fait sien l'un des arguments de Gilles Paquet, du département d'économie de l'Université d'Ottawa, appliqués au jeu de la concurrence étrangère dans le monde bancaire: «Les institutions étrangères vont là où les banques canadiennes sont moins efficaces, là où elles obtiennent les plus fortes marges bénéficiaires.»

Enfin, l'argumentaire des banquiers aime bien s'appuyer sur cette corde sensible: la démocratisation des produits d'assurance, en abordant de front le mode traditionnel de rémunération des agents: la commission. «Les agents d'assurance-vie vendent, en moyenne, une police par semaine. Il est donc naturel qu'ils se concentrent sur des ventes à commission élevée. On constate des problèmes similaires dans l'assurance multirisques, où les agents et courtiers sont réticents à vendre leurs polices aux ménages à faible revenu parce que la prime, et par conséquent, la commission, n'est pas assez élevée.»

Cela expliquerait, selon l'ABC, que deux millions ou 17 % des familles canadiennes n'auraient pas accès à l'assurance alors qu'avec les banques dans les parages, le modèle québécois servant d'exemple, le produit d'assurance serait démocratisé.

Le Mouvement Desjardins sera bientôt dans l'assurance

Claude Béland trouve toutefois les conditions imposées par le projet de loi 188 difficiles à réaliser

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le projet de loi 188 confirme la présence du Mouvement Desjardins, et éventuellement du secteur bancaire en général, dans le domaine de l'assurance.

Essentiellement, le législateur prévoit que le Mouvement Desjardins pourra vendre de l'assurance à l'intérieur des murs de ses caisses dans un endroit réservé à cette fin. Les opposants, comme l'Association des courtiers d'assurance de la province de Québec (ACAPQ), souhaitent que la vente d'assurance se fasse par une filiale indépendante dans des locaux distincts.

En autant qu'ils détiennent un certificat, les employés de la caisse populaire pourront vendre de l'assurance sauf s'ils sont des caissiers ou des chargés de prêts. Ils pourront donc occuper un double emploi, tantôt conseillers en finances personnelles, par exemple, tantôt agents d'assurance.

Les ventes liées sont expressément interdites. Il n'est pas permis d'offrir des rabais sur un prêt, par exemple, si un sociétaire prend de l'assurance à la caisse populaire. En outre, une caisse peut être tenue, aux termes d'un ré-

glement du Bureau des services financiers, de conserver des dossiers séparés sur l'assurance et sur les opérations bancaires de ses membres.

Quant à l'utilisation des renseignements personnels, le projet de loi 188 ajoute aux obligations déjà prévues dans la *Loi sur la protection des renseignements personnels* dans le secteur privé, en vigueur depuis janvier 1994.

Ainsi, un représentant d'assurance dans une caisse ne peut fournir à la caisse les renseignements de nature médicale et concernant les habitudes de vie d'un client. Il ne peut transmettre ces renseignements personnels qu'à l'assureur, en l'occurrence la filiale d'assurance de Desjardins, et ne doit pas les garder en sa possession.

Pour le Mouvement Desjardins, les différents opposants à la vente d'assurance dans les caisses sont parvenus à arracher toute sorte de compromis lors de la rédaction du projet de loi 188. «Nous avons affaire à un projet de loi fort compliqué, qui soumet les caisses Desjardins à toutes sortes de conditions particulières, ce qui va rendre le décloisonnement (c'est-à-dire la possibilité pour les employés de la caisse d'offrir aux membres tout l'éventail des services financiers) difficile à réaliser, surtout

Les
opérations
bancaires et
la vente
d'assurance
devront être
séparées

pour les petites caisses dans les petits milieux», déplorait récemment le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland.

Selon lui, le projet de loi 188, tel qu'il est actuellement libellé, permettrait à des entreprises extérieures au secteur financier d'agir plus librement que certaines petites caisses.

Le Mouvement Desjardins fait remarquer qu'il se conforme déjà aux lois en vigueur en matière de renseignements personnels et souligne que la confidentialité est à la base même du métier de banquier. Il rappelle que l'utilisation des renseignements personnels n'est permise qu'avec le consentement du client et ce, pour une fin précise.

L'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP) brandit, pour sa part, le spectre de la constitution, par le Mouvement Desjardins, d'une «megabanque de données». Si le représentant ne peut fournir de renseignements personnels des clients qu'à la filiale d'assurance, cette dernière peut alimenter, de son côté, une banque qui rendrait possible le couplage de données sur la grande majorité des Québécois. Les assureurs déplorent aussi le fait que l'institution financière possède de l'information commerciale stratégique par l'entremise des données sur les prélèvements bancaires effectués pour le paiement des primes d'assurance.

**VOUS PASSEREZ
ENVIRON
14 766***
**JOURS À
GAGNER
VOTRE VIE.**

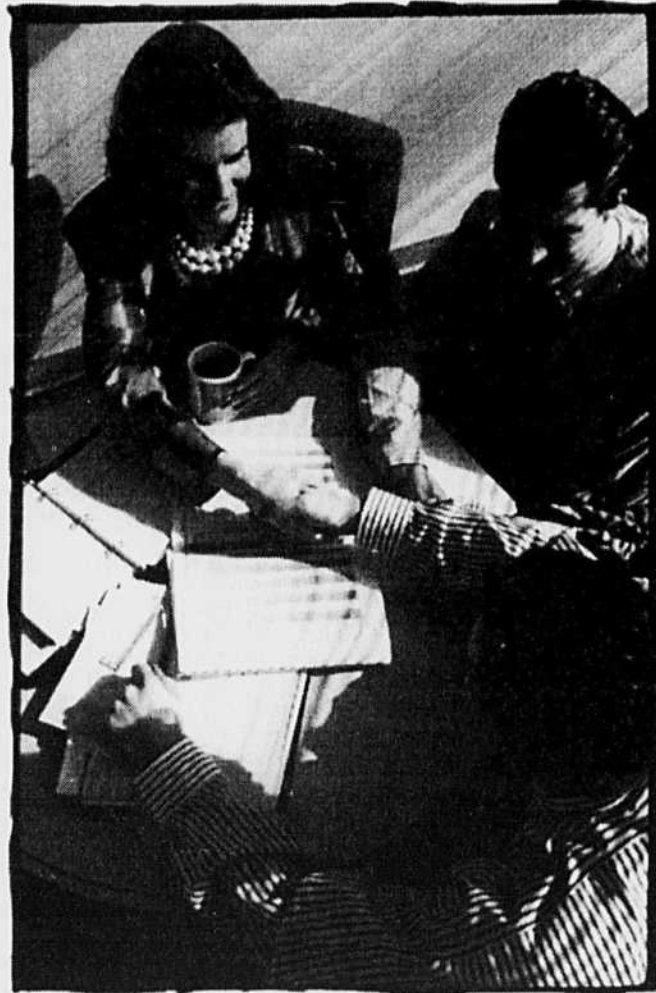
Un planificateur financier reconnu par l'Institut québécois de planification financière vous aidera à finir les 5 110 autres en beauté...

Plus que de simples conseillers, les planificateurs financiers sont des spécialistes qui possèdent une vue d'ensemble des meilleurs services et outils financiers disponibles pour assurer votre avenir et votre confort financier.

Au Québec, seuls les professionnels reconnus par l'Institut québécois de planification financière sont autorisés à porter le titre de planificateur financier. L'IQPF est le seul organisme mandaté pour déterminer les critères de formation en planification financière et pour décerner le titre de planificateur financier.

Les planificateurs reconnus par l'IQPF doivent répondre aux normes de pratique les plus sévères au Canada.

En veillant sur la qualité des critères de formation et en s'assurant de la rigueur professionnelle de ses membres, l'IQPF assure votre mieux-être et protège vos intérêts. Profitez-en.



CONSULTEZ UN
PLANIFICATEUR FINANCIER
RECONNU
PAR L'IQPF

**POUR NE
PAS PERDRE
CE QUE VOUS
AVEZ GAGNÉ**



Institut québécois de
planification financière

* Basé sur l'équation suivante :
45 années X 210 jours ouvrables

LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Ces données, fournies par Fundata Canada inc., présentent le rendement des fonds communs de placement pour la semaine se terminant hier (sauf pour les rendements sur un mois (1m) et un an (1an)), calculés à la fin du mois dernier. La valeur de chaque unité, i.e. la valeur de l'actif net par action (VANPA), est exprimée en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Les données ne doivent servir qu'à titre d'information; une confirmation du prix de vente doit être obtenue auprès des gestionnaires des fonds ou d'un vendeur autorisé. Var, % et Var \$ indiquent les variations en pourcentage et en prix depuis une semaine. D: distribué par le gestionnaire du fonds; G: frais de rachat; L: distribué par des vendeurs indépendants; R: frais de vente; N: pas de frais de vente; O: frais prélevés à l'achat ou au rachat, au choix; R: admissible dans un REER; Z: non disponible pour achat; = en dollars américains; y: achat minimum de 150 000\$; ex: ex-dividende; m: valeur différée; (n): n'est pas membre de l'Institut des fonds de placement du Canada.

FONDS D'INVESTISSEMENT

BISSET							
Amer Equity	N	36.30	+31	+1100	-1	+19	
Can AGF	N	12.33	+54	+0700	-14	+1	
Can Equity	N	49.66	+81	+3600	-8	+20	
Dividend	N	17.79	+85	+1300	-4	+20	
Income Trust	N	13.36	+29	+0400	-1	+1	
Microcap	N	10.22	-154	-1600	-49	+2	
Mutritional	N	22.14	+10	+2200	-16	+30	
Retirement	N	15.58	+19	+1800	-10	+1	
Small Cap	N	49.69	+64	+2600	-37	+30	
BNP CAD FONDOS							
Actions	N RD	39.69	+243	+9410	-3	+1	
Actions	N RD	11.33	-67	-0700	-13	+1	
BPI MUTUAL							
Act Amer	O	1	8.67	+81	+0700	-34	+3
Act Can	O	1	22.73	+70	+0100	-2	+1
Act Mondiales	O	1	76.84	+26	+1000	-1	+1
Asia Pacific	O	1	7.64	-426	-3400	-94	-3
Can AGF	O	1	5.01	-40	-0200	-19	-10
Can Bond	O	1	10.21	-10	-0100	-1	+1
Can Val Moy	O	1	10.70	+104	+1100	-37	-7
Intl in Revale	O	1	13.84	-25	-0300	-36	-10
Intl in Develop	O	1	11.02	-15	-0200	-46	-10
Intl in Europe	O	1	10.48	-19	-0100	-3	+1
Intl in Japan	O	1	10.84	-14	-0100	-8	-8
Intl in Latin	O	1	32.55	-37	-1200	-1	+2
Intl in US	O	1	19.99	-135	-1500	-30	-2
Intl in US	O	1	19.76	-45	-0900	-22	-1
Intl in US	O	1	14.80	-80	-0600	-1	+1
Intl in US	O	1	11.00	-63	-0700	-21	+1
Intl in US	O	1	15.75	-06	-0100	-19	-3
Intl in US	O	1	13.21	-06	-0100	-1	+1
Intl in US	O	1	19.19	-146	-0600	-15	-2
Intl in US	O	1	11.50	-69	-0800	-20	-2
BPI MUTUAL US							
Act Amer	O	1	6.12	+132	+0800	+15	+2
Act Can	O	1	16.07	+44	+0700	+22	+2
Act Mondiales	O	1	5.39	-392	-2200	-111	-1
Asia Pacific	O	1	8.35	-12	+0100	+17	+1
Can AGF	O	1	8.18	-17	-0200	-1	+1
Can Bond	O	1	22.96	-04	+0100	-19	-1
Can Val Moy	O	1	13.94	-11	-0100	-40	-10
BPI MUTUAL US							
Act Amer	O	1	22.81	-222	-2700	-11	-2
Act Can	O	1	17.70	-120	-2100	-5	-4
BPI (C)							
Can AGF	N RD	9.51	-165	-1600	-24	-1	
CI FONDOS (LVC)							
Act Amer	G	1	11.83	-11	-0100	-15	+1
CALDWELL							
Amer Equity	O	1	5.50	-33	-0182	-11	-1
Associate	O	1	74.3	+155	+131	+22	+1
Can AGF	O	1	12.17	-13	-0200	-1	+1
Can Bond	O	1	5.35	-01	-0008	-17	-1
Can Equity	O	1	5.64	-82	-0469	+23	+1
Can International	O	1	5.64	-82	-0469	+23	+1
CANADIAN							
Y Canada	N RD	14.59	+224	+3200	-9	+1	
CANADA TRUST							
Act Intl	N	0	28.69	-59	-1700	+57	+1
Act Intl	N	0	27.27	-127	-3500	-27	+1
Act US	N	0	22.59	-09	-0200	-7	+1
Amer Equity	N RD	12.39	-73	-0900	-11	-2	
Asia Pacific	N RD	7.45	-249	-1900	-12	-2	
Can AGF	N RD	12.39	-73	-0900	-11	-2	
Can Bond	N RD	12.26	-65	-0800	-15	-2	
Can Bond Intl	N RD	10.26	-48	-0500	-12	-2	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1	+1	
Can Equity	N RD	11.04	+128	+1400	-1		

LE MARCHÉ BOURSIER

LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 5 mars dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

Banques	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
Desjardins*	3,30	3,70	4,15	4,50	6,70	6,40	6,70	6,85
CIBC	3,30	3,70	4,15	4,50	6,70	6,40	6,70	6,85
Laurentienne	3,30	3,70	4,15	4,50	6,70	6,40	6,70	6,85
Nationale	3,30	3,70	4,15	4,50	6,70	6,40	6,70	6,85
Scotia	3,30	3,70	4,15	4,50	6,70	6,40	6,70	6,85
TD	3,30	3,70	4,15	4,50	6,70	6,40	6,70	6,85
Royale	3,30	3,70	4,15	4,50	6,70	6,40	6,70	6,85

* Taux suggéré par la Fédération de Montréal

Fiducies	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
de Hong-Kong	3,30	3,70	4,15	4,50	6,70	6,40	6,70	6,85
Tr. Bonaventure	3,30	3,70	4,15	4,50	6,70	6,40	6,70	6,85
Canada Trust	3,30	3,70	4,15	4,50	6,70	6,40	6,70	6,85
SunLife	3,30	3,70	4,15	4,50	6,70	6,40	6,70	6,85
Desjardins	3,30	3,70	4,15	4,50	6,70	6,40	6,70	6,85
Trust Général	3,30	3,70	4,15	4,50	6,70	6,40	6,70	6,85
Montréal Trust	3,30	3,70	4,15	4,50	6,70	6,40	6,70	6,85
Trust Royal	3,30	3,70	4,15	4,50	6,70	6,40	6,70	6,85
Investors	3,30	3,70	4,15	4,50	6,70	6,40	6,70	6,85

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,2986	Grèce (drachme)	0,005171
Allemagne (mark)	0,7736	Hong-Kong (dollar)	0,1891
Arabie saoudite (riyal)	0,3933	Inde (roupie)	0,0379
Australie (dollar)	0,9803	Indonésie (roupie)	0,000150
Autriche (schilling)	0,1133	Italie (lire)	0,000817
Belgique (franc)	0,03847	Jamaïque (dollar)	0,0431
Bermudes (dollar)	1,4372	Japon (yen)	0,011096
Bésil (real)	1,2918	Mexique (peso)	0,1760
Caribbes (dollar)	0,5509	Pays-Bas (florin)	0,7089
Chili (peso)	0,00323	Pologne (zloty)	0,4177
Chine (renminbi)	0,1775	Portugal (escudo)	0,007895
Colombie (peso)	0,001079	Rép. dom. (peso)	0,0992
Corée (won)	0,000894	Rép. tchèque (couronne)	0,0425
Danemark (couronne)	0,2102	Royaume-Uni (livre)	2,3182
Egypte (livre)	0,4283	Russie (rouble)	n.d.
Espagne (peseta)	0,00949	Singapour (dollar)	0,8844
États-Unis (dollar)	1,1483	Suisse (franc)	0,9790
Europe (ecu)	1,5772	Thaïlande (baht)	0,0331
France (franc)	0,2307	Venezuela (bolivar)	0,00282

COUP D'ŒIL

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
--	--------------	-------	-----------	----------

La Bourse de Montréal				
XXM: Indice du marché	16721	3668,80	+26,91	0,7
XCB: Bancaire	7377	6870,33	+21,25	0,3
XCO: Hydrocarbures	4531	2600,58	+1,46	0,1
XCM: Mines et métaux	4565	2375,07	+19,48	0,8
XCF: Produits forestiers	2277	2529,22	-	-
XCI: Bien d'Équipement	5715	3724,19	+41,53	1,1
XCU: Services publics	3729	3957,79	+30,77	0,8

La Bourse de Toronto				
TSE 35	23268	387,48	+3,59	0,9
TSE 100	40467	436,98	+3,33	0,8
TSE 200	21516	428,88	+4,21	1,0
TSE 300	61984	7185,61	+57,87	0,8
Institutions financières	7762	9122,58	+35,75	0,4
Mines et métaux	6034	4198,77	+45,41	1,1
Pétroliers	8714	6529,93	+21,88	0,3
Industrielles	11379	5222,70	+76,77	1,5
Aurifères	6890	6483,83	+63,94	1,0
Pâtes et papiers	5376	4526,38	+29,41	0,7
Consommation	1385	11265,61	+66,20	0,6
Immobilieres	1046	2842,57	+8,27	0,3
Transport	3226	8909,43	+124,83	1,4
Pipelines	1431	6923,21	-7,29	-0,1
Services publics	3034	6986,04	+111,00	1,6
Communications	2160	14052,48	+23,42	0,2
Ventes au détail	2122	6007,13	+37,19	0,6
Sociétés de gestion	1419	9864,78	+35,83	0,4

La Bourse de Vancouver				
Indice général	21609	630,53	+4,83	0,8

Le Marché Américain				
30 Industriels	57444	8569,39	+125,06	1,5
20 Transports	11905	3465,85	+68,69	2,0
15 Services publics	15901	272,90	+1,21	0,4
65 Dow Jones Composé	85251	2775,95	+40,40	1,5
Composite NYSE	-	549,64	+9,33	1,7
Indice AMEX	-	712,91	+8,57	1,2
S&P 500	-	1003,54	-3,36	-0,3
NASDAQ	-	1753,49	+41,57	2,4

Les plus actifs de Toronto				
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)

NOVA CP	3220	15,75	15,55	15,75	+0,15	1,0
BRANDVEP ENTR	2720	0,03	0,02	0,02	-	-
CDN IMPERIAL BK	2221	44,90	43,65	44,15	+0,15	0,3
VERMILION RES LTD	1686	7,95	7,95	7,95	+0,05	0,6
AVENOR INC	1693	31,20	30,70	30,95	+0,10	0,3
CRYSTALLEX INTL	1479	7,90	7,75	7,25	+0,35	5,1
INDOCHINA	1357	3,10	2,75	3,05	+0,36	13,4
STELCO INC A	1279	13,15	12,60	13,05	+0,35	2,8
AUR RESOURCES INC	1262	3,89	3,45	3,80	+0,35	10,1
AIR CANADA	1250	13,45	12,75	13,45	+0,65	5,1

Les plus actifs de Montréal				
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)

REPAV ENTR INC	1133	0,25	0,24	0,25	+0,02	8,7
EXTI BANK OF CDA	682	24,15	23,80	23,85	+0,05	0,2
NATIONAL CAN	536	15,10	14,75	14,75	-0,25	-1,7
STELCO INC A	502	13,15	12,65	13,10	+0,45	3,6
AGRA INC	400	10,25	10,25	10,25	-0,45	-4,4
MITEL CP	392	18,00	17,50	18,00	+0,40	2,3
MACKENZIE FIN CP	322	19,00	18,80	18,90	+0,35	1,9
AXCAN PHARMA INC	317	14,00	13,50	14,00	+0,50	3,7
AIR CANADA	296	13,45	12,75	13,40	+0,65	5,1
CDN IMPERIAL BK	294	44,80	43,75	44,10	+0,05	0,1

DECISION-PLUS

Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mercredi le 18 mars 1997 à 19:00h

740 Notre-Dame Ouest, Bureau 1210

Réservez votre place à

(514)392-1366

http://www.decisionplus.com

chuté?

Suivez leur remontée tous les samedis dans

LE DEVOIR

La majorité des secteurs poursuivent leur tendance haussière

Michel Carignan

Toujours dans son axe haussier, l'indice industriel américain a fait un peu de surplace, laissant une chance au TSE 300 de se rattraper.

La majorité des secteurs ont poursuivi leur tendance haussière, portant le nombre de secteurs vraiment en poursuite haussière à neuf: les services financiers, les services publics, les communications, la consommation, la gestion, les immobilières, les industrielles, le détail et les transports portent le drapeau bien haut.

Les secteurs de ressources demeurent les secteurs qui ont le moins de mérite. Les forestières, dont le mouvement de revirement haussier a été décrit la semaine dernière, ont bien continué et les minières ont bien entamé un revirement similaire, mais ces mouvements haussiers demeurent les plus faibles démonstrations de force parmi tous les secteurs.

Les pétroliers hésitent à emboîter le pas. Les aurifères, de leur côté, sont au bas d'un deuxième cycle dans leur revirement haussier des trois derniers mois.

Le secteur ne montre pas de fortes prises de positions institutionnelles. Il vaut donc mieux s'abstenir d'acheter ou d'en acheter plus, tant et aussi longtemps que, techniquement, nous ne pourrions voir de réelle poussée d'acheteurs.

Une forte poussée de l'ensemble des titres du secteur et une nette augmentation de volume sur des hausses semblables à la mi-décembre apporteraient cet élément présentement manquant pour justifier la prise de nouvelles positions dans ce secteur.

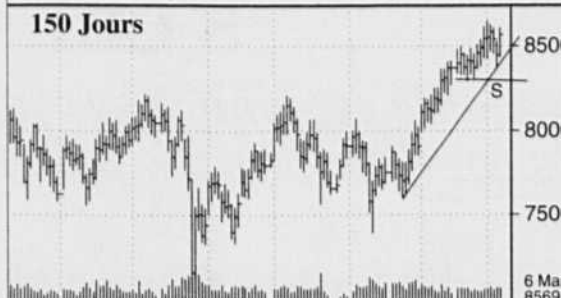
En général, vous devriez vendre très peu par les temps qui courent et penser à placer quelques ordres d'achat.

Mais comme le marché est positif, méfiez-vous des titres qui vont dans le sens inverse.

Dites-vous qu'ils peuvent être remplacés par des titres en élan haussier pour aider vos rendements au lieu de leur nuire.

ANALYSE TECHNIQUE

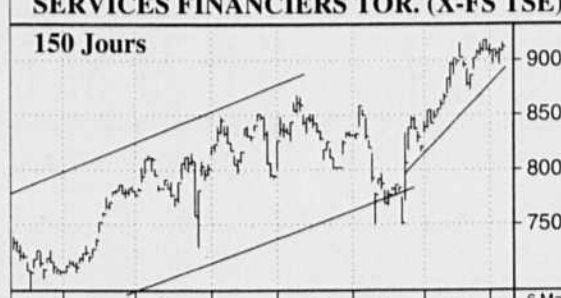
NEW-YORK INDUSTRIELS (X-DJI NYSE)



BOURSE DE TORONTO TSE 300 (X-TT TSE)



SERVICES FINANCIERS TOR. (X-FS TSE)



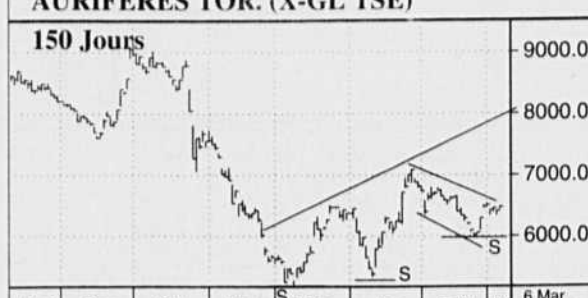
PRODUITS INDUSTRIELS TOR. (X-IP TSE)



PÉTROLIERS TOR. (X-OG TSE)



AURIFÈRES TOR. (X-GL TSE)



MONTREAL

XXM	3668,80	+26,91
-----	---------	--------

TORONTO

TSE 300	7185,61	+57,87
---------	---------	--------

NEW YORK

Dow Jones	8569,39	+125,06
-----------	---------	---------

DOLLAR

1 \$ canadien	70,51 ¢ us	+0,06
---------------	------------	-------

OR

à New York	294,60 \$ us	+1,10
------------	--------------	-------

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres A et B différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote ; A = compagnie junior à la Bourse de Montréal ; B = action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne ; p ou = actions assorties de droits de vote particuliers spéciaux ; pr = actions privilégiées ; f = actions privilégiées dont le dividende dépend du paiement d'un autre dividende ; u = unité de capital-action ; v = dividende variable ; wt ou w = bon de capitalisation (warrant) ; z = lot brisé.									
Titre	52 dern. sem.			Ventes C/B	Haut	Bas	Chgt.	Var.	
	Haut	Bas	Chgt.						
ICogeco	12,950	7,950	6675	11	12,750	12,650	12,650	+0,100	
IColerae	0,670	0,130	35000		0,170	0,170	0,170	-	
Incannex	11,250	8,750	1400	32	11,250	11,250	11,250	+0,250	
Incannex	2,500	1,600	250	2,050	2,050	2,050	2,050	-0,150	
Incannex	1,100	0,080	1000	0,210	0,210	0,210	0,210	-0,090	
Incannex	71,000	42,500	2750	15	57,000	56,750	57,000	+0,250	
Incannex	12,000	5,500	400	23	9,750	9,750	9,750	-0,350	
Incannex	14,700	3,300	18000	30	2,950	3,200	3,200	+0,150	
Incannex	18,250	10,250	1000	27	12,850	12,750	12,800	+0,050	
Incannex	0,900	0,350	10900	52	0,880	0,850	0,850	-0,040	
Incannex	1,300	0,100	10000	0,245	0,240	0,245	0,245	-0,015	
Incannex	1,800	1,500	300	30	6,500	6,200	6,500	+0,100	
Incannex	4,950	2,910	6300	12	3,220	3,020	3,200	+0,130	
Incannex	0,500	0,285	108500	4	0,320	0,315	0,320	+0,005	
Incannex	27,000	11,850	2000	9	19,000	18,000	19,000	-0,250	
Incannex	26,250	22,750	1400	25	25,350	25,350	25,350	+0,150	
Incannex	8,250	5,500	260	8	7,450	7,450	7,450	-0,050	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,500	8,350	28527	70	10,500	10,200	10,500	+0,200	
Incannex	4,040	2,100	600	6,000	2,500	2,500	2,500	+0,100	
Incannex	1,240	0,260	9100	0,330	0,275	0,330	0,330	+0,060	
Incannex	5,250	1,500	15600	5,250	5,000	5,150	5,150	-0,100	
Incannex	31,750	20,500	36321	12	23,850	25,200	25,500	+0,500	
Incannex	13,5								

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites
avant 16h00 pour publication
deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA, Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE LASALLE, # DE CAUSE: 9701-36079, JOHN PIKE, Partie demanderesse -vs- PETERS TESSY, Partie défenderesse. Le 19 mars 1998 à 11:15 heures seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du saisi en cette cause au domicile du saisi soit au: 2247 Arnel, en la ville de Lasalle et district de MONTREAL, Québec. Magnasonic, télévision "Sony", magnétophone "Emerson", table en bois et 4 chaises, mini-chaîne stéréo "Sanyo", etc. MONTREAL, le 05 mars 1998. PIERRE THIBOUTOT, H.J., VALADE & ASSOCIÉS, s.e.n.c. Tél.: 875-9499

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION, NO. 505-32-006431-986, Pierre Desjardins, Partie demanderesse -vs- Louis Deraiche, Partie défenderesse. Le 19ème jour de Mars 1998 à 10h00, au 1515, St-Simon, Ste-Madeleine, Qc., district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de Louis Deraiche, saisis en cette cause, consistant en: 1 horloge murale et acc., 1 cène-caméra Canon modèle ES980, 1 trépiéds Safan et acc., 1 télévision Sony Triniton et acc., 1 vidéo Sony et acc., 1 chargeur à batterie Canon et acc., 1 automobile Cadillac de ville, bleu marin, 1984, # série 1G6AM985E9153208, # plaque 840CCTA et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Maurice Gaucher, huissier du district de Longueuil, GAUCHER HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec J4P 2K7, Tél.: 451-465-4650

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, NO. 700-32-002872-974 - BREF D'EXECUTION, 2739-5477 QUÉBEC INC., Partie demanderesse -vs- CENTRE DE PNEU J.P.S. JEAN PAUL PICOTTE, Partie défenderesse. Le 18ème jour de mars 1998 à 11h00, au 2376, LABELLE, LAFONTAINE, QUÉBEC, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de JUSTICE JEAN PAUL PICOTTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à eau "Cordley", 1 ordinateur, imprimante Panasonic et écran, 2 11x Goldstar, 1 micro-onde Citizen, 1 chaise, 4 tables, 3, 1 machine à café, Protor Silex, 1 calculatrice Adler, 4, 1 chaufferette électrique, 1 petit lever hydrolique, 5, 4 pneus de 14" hiver à clou avec rime (Les Couper) et autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Stéphane Desrochers, huissier du district de Terrebonne, Desjardins & Associés, HUISSIERS, 514-569-5596, Fax: 569-8719, rue de Margitry, St-Jérôme, PQ J7Y 2E9

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montreal, P.Q. H2S 3E2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLLETTE, NO. 705-61-914787-960, COUR DU QUÉBEC, PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant en sa qualité de saisissant pour la créance du Procureur Général du Québec, Partie demanderesse -vs- REAL PERRAULT, Partie défenderesse. AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice. EN VERTU D'UN BREF D'EXECUTION. Le 25 mars 1998 à 10:00 heures, au no 160, J.S. Archambault #2 à Terrebonne. Lesdits biens consistent en: 1 automobile Toyota Corolla, 4 portes, 1987. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou cheque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. Joliette ce 5 mars 1998. François Bertrand huissier District Joliette, BELANGER & ASS., 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette (Québec) J6E 3Z9. Tél.: 759-5556, Fax: 759-6235



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LAJEMMERAIS

Appel d'offres public

Collecte, transport, élimination, recyclage et valorisation des résidus domestiques dangereux PRINTEMPS 1998

La MRC de Lajemmerais désire recevoir des offres pour la collecte, le transport, l'élimination, le recyclage et la valorisation des résidus domestiques dangereux des municipalités de Boucherville, Calixa-Laval, Contrecoeur, Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes et Verchères.

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à partir du lundi 9 mars 1998 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 aux bureaux de la MRC de Lajemmerais situés au 609, Marie-Victorin à Verchères, au coût de 25,00 \$ (comptant ou cheque certifié) non-remboursable.

Les soumissions seront acheminées dans une enveloppe scellée, portant la mention «**Soumission - Collecte de RDD 1998**», à l'adresse suivante:

MRC de Lajemmerais
609, route Marie-Victorin
Verchères (Québec)
JOL 2R0

Elles seront reçues jusqu'au 30 mars 1998 à 11h00 et seront ouvertes publiquement à la même heure, le même jour et au même endroit. La MRC de Lajemmerais ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Un cheque certifié ou un cautionnement de soumission représentant au moins 10 % du montant de la soumission doit être inclus avec chaque soumission.

Seules les personnes, sociétés ou compagnies ayant une trace d'affaires au Québec sont admises à soumissionner. Toutes informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de M. Michel Allaire au (514) 583-3301 ou (514) 856-5701 (ligne Montréal).

Donné à Verchères, ce cinquième jour de mars 1998.

MARYSE VERMETTE
Secrétaire-trésorière

ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL DI FIORE huissier du district de Montréal, Macera & Associés, HUISSIERS - 514-848-0979 - Fax: 848-7016, 31, rue St-Jacques ouest, Rez-de-chaussée, Montréal, Québec H2Y 1K9

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, Numéro 500-12-239394-970
COUR SUPÉRIEURE
PRESENT GREFFIER ADJOINT
YASIN RUPANI

Partie demanderesse c.
AMANDA LOZANO SALINAS
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Mme Amanda Lozano Salinas de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 rue St-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de Amanda Lozano Salinas.
Lieu: Montréal
Date: 27 février 1998
L. DUCHESNE, g.a.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLLETTE, NO. 96-05083-0, COUR MUNICIPALE, VILLE DE JOLLETTE, Partie demanderesse -vs- FRANÇOIS CYR, Partie défenderesse. AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice. EN VERTU D'UN BREF D'EXECUTION. Le 24 mars 1998 à 10:30 heures, au no 69, Cadeux #7 à Ste-Thérèse. Lesdits biens consistent en: 1 téléviseur couleur Samsung, 28" environ, 1 vidéo VHS, Samsung, 1 système de son Panasonic, 1 lecteur laser, 1 amplificateur, 1 lecteur-cassettes, 2 boîtes de son, 1 four micro-onde G.E. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou cheque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. Joliette ce 5 mars 1998. François Bertrand huissier District Joliette, BELANGER & ASS., 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette (Québec) J6E 3Z9. Tél.: 759-5556, Fax: 759-6235

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, Numéro 500-12-231565-965
COUR SUPÉRIEURE
PRESENT
SVETLANA KUCEROVA, domiciliée et résidant au 10355, Bois de Boulogne, App. 207, en la cité et district de Montréal.

Partie demanderesse c.
IGOR AKOULOV, domicilié et résidant au 5709, Sherbrooke Ouest, St-Joseph, C.P. 454, Joliette (Québec) J6E 3Z9. Tél.: 759-5556, Fax: 759-6235

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à IGOR AKOULOV de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, en la cité de Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration amendée en divorce a été remise au greffe à l'intention de IGOR AKOULOV.
Lieu: Montréal
Date: 27 février 1998
LISE DUCHESNE, g.a.

M. CHARLES DEROME, AVOCAT
5064, Avenue du Parc,
Montreal, Qc
H2V 4G1, Tél.: (514) 271-4700

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-12-240345-987
COUR SUPÉRIEURE

Partie demanderesse -vs- LUCILLE LACELLE, Partie défenderesse. Le 19 mars 1998, à 11h00 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au numéro 8541-A, rue Champlain, en la ville de St-Leonard, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford, modèle Fiesta, 1992, rouge, immatriculé TGR 237 et acc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 05 mars 1998, CAMILLE BERNARD, HUISSIER DE JUSTICE, GRENIER & ASS., HUISSIERS, Tél.: (514) 397-9277

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. DE COUR 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montreal, P.Q. H2S 3E2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montreal, P.Q. H2S 3E2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montreal, P.Q. H2S 3E2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montreal, P.Q. H2S 3E2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montreal, P.Q. H2S 3E2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montreal, P.Q. H2S 3E2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montreal, P.Q. H2S 3E2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montreal, P.Q. H2S 3E2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montreal, P.Q. H2S 3E2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montreal, P.Q. H2S 3E2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montreal, P.Q. H2S 3E2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montreal, P.Q. H2S 3E2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montreal, P.Q. H2S 3E2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montreal, P.Q. H2S 3E2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montreal, P.Q. H2S 3E2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montreal, P.Q. H2S 3E2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montreal, P.Q. H2S 3E2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montreal, P.Q. H2S 3E2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO. 500-07-963896-984, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION D'IMMEUBLES DE MONTREAL (FAYAJAN INC.), Partie demanderesse -vs- GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, Parties défenderesses. Le 19 mars 1998 à 12h00 heures, au 720, FILLION, app. 45, St-JEROME, QC, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: GINETTE LABELLE ET GÉRALD JUTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith Stereo Space Command coul. noir et acc., 1 bibliothèque en mélamine noir & vert, comprenant tablette & compartiment de rangement, 1 micro-onde de marque Magnasonic coul. noir & brun, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de MONTREAL, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199** IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299** IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399** MARCHANDISES
- 400 • 499** OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599** PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
- 600 • 699** VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14 h 30
pour l'édition du lendemain.Téléphone: **985-3322**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement : cartes de crédit

100
VISITES LIBRES

N.D.G.
DIMANCHE 14H À 16H
4439 av. Wilson, Ravissant
duplex, boiseries, foyers,
jardin 215 000 \$

SUZEL HÉBERT
489-0038
Gr. Sutton Centre-Ouest cfr. agréé

NOUVEAU V.M.R.
split-level dét. 2 c. à c., grande s. à
manger, fenestration neuve, 2 s/b (cuis.
+ 1 s/b rénouvées). Aubaine: 309.000\$
Faut voir! 16 av. Russell, dim. 14h-16h.
Je vous attends.

J.R. AURELE LACROIX
342-2929, 271-4820
Royal LePage cfr.

OUTREMONT 40 Quées app. 4 dim.
14h-16h. 3 c. à c. rénouv. aire ouverte,
boiseries. Faut voir! 139.000\$.

MARIA DA CRUZ Cfr.
953-9113

VIEUX MONTRÉAL

YVAN PELLAND
489-2780
Max-Immo c.m. courtier immobilier

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

PLATEAU
Élégant condo au 14^e étage, vue
imprévisible du Mont-Royal et du
centre-ville, 3 chambres, 2 s/b,
garage, idéal pour bureau à la
maison. 159.000 \$.

STÉPHANE CARBONNEAU
MARIE LYNE LABROSSE
529-1010

(VIEUX) HAMPSHIRE
Belle duplex (5 1/2 - 6 1/2)
Garages, jardin
SUZEL HÉBERT
489-0038
Gr. Sutton C.O. Cfr. agréé

ILE D'ORLÉANS Ste-Famille, tr. grande
maison style art nouveau, vue
spectaculaire sur fleuve. Verger de 200
pommiers. 190.000 \$. C. blanc.
Poss. de lotir. (418)829-3042.

LAVAL-SUR-LE-LAC 618 Les Érables.
Authentique et charme d'antan, cottage
1949, 5 ch., foyer, garage double.
N. JULIEN
984-4863, 869-2282
Colossus cfr.

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

MILE END Condo superbe, rez de
chaussée complètement rénové avec
goût, cachet conservé, stat. cour.
129.000\$.

STÉPHANE CARBONNEAU
529-1010
Sutton Immobilia, cfr. imm. agréé.

MONT ST-HILAIRE Grande maison
moderne & luxueuse située dans secteur
recherché, près école primaire. Constr.
87, éval. 350.000\$. Demande 295.000\$.
Vente par proprio. Libre. (514)266-0395.

MONT-ST-HILAIRE
Cottage d'inspiration européenne, 1 pces +
annexe. A proximité du Richelieu et
transports.

GINETTE TOUSIGNANT, FRI
464-1000
Re/Max Extra GT inc. cfr. imm. agréé.

OUTREMONT adj. Bas duplex + s/sol
avec entrée privée pour bureau ou ado.
3 + 1 c. à c., 3 s. de b., garage. Prés
université.

DENYSE ROYER
766-7833
Re/Max du Cartier cfr.

OUTREMONT-EN-HAUT
Cottage 1974, 13 pièces, 2 foyers,
piscine, 575.000\$ 495-3798.

OUTREMONT Ansie, cottage, constr.
supérieure, 1980, gar. dbie, 2 foyers,
grde serre, terr. 5000 p.c., 495.000\$.
Comptant 100.000\$. 948-3909.

OUTREMONT Cottage rue Durocher, 4
c.c., 2 s/b complètes, 1 s. d'eau, s.s.
refait à neuf avec entrées, immense
terrasse, grde cour. 349.000\$.

JEAN TURCOT agent agréé
271-2131
Re/Max du Cartier cfr.

OUTREMONT Face parc, 3e ét. réno.
97, 4 puits de lumière, balcons, stat. Occ.
rapide: 145.000\$.

P. DELORME
343-0114
Imm. GMA cfr.

OUTREMONT Grd duplex semi-d, en
pierre, 1850 p.c. Fenêtres & s/b neuves,
2 gar. Loyer à l'ét. 1.680\$ (chauffé)
430.000\$ ou R.C. à 259.000\$.

JEAN TURCOT agent agréé
271-2131
Re/Max du Cartier cfr.

OUTREMONT Nouveau duplex,
magnifique jardin, boisé, adossé à un
parc, stat. occ. double. 249.000\$.

P. DELORME
343-0114
Imm. GMA cfr.

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT Résidence prestigieuse
et unique, magnifiques boiseries &
vitraux. Grandes pièces de réception, s-
sol (entrée privée). 4 foyers, située entre
2 parcs.

DENYSE ROYER
766-7833
Re/Max du Cartier cfr.

OUTREMONT projet Europa phase I,
maison de ville: Design, luxueuse.
Matériaux qualité supérieure, 2 c.c., air
climatisé, foyer, Garage, terrasse.
264.500\$.

LISE SAINT-JEAN
281-5501
Re/Max du Cartier, cfr. imm. agréé.

PLATEAU Condo 3e étage, construction
de qualité supérieure, aires ouvertes,
bois franc, terrasse, stat. 89.000\$.

MARIE LYNE LABROSSE
529-1010
Sutton Immobilia, cfr. imm. agréé.

PLATEAU Superbe condo 3e étage.
Puits de lumière, plancher bois franc,
foyer, terrasse, stationnement. 119.000\$.

MARIE LYNE LABROSSE
529-1010
Sutton Immobilia, cfr. imm. agréé.

PLATEAU Superbe rez-de-chaussée.
Bau cachet, rénové de A à Z. Cour, stat.
122.000\$.

MARIE LYNE LABROSSE
529-1010
Sutton Immobilia, cfr. imm. agréé.

PLATEAU
3e étage, Condo 975 pi. carré, terrasse
et stat. 115.000\$. Le 4243 Fabre.

DANIELLE LANDRY
@7C:281-5501
Re/Max du Cartier Cfr.

PLATEAU
3plex de 5 1/2 + s.s. Coult pour habiter
200\$ par mois.

@7C:RONALD JETTE
592-4716
Re/Max du Cartier, cfr. imm.

ROSEMONT Splendide cinéplex, 30'
façade, tout le cachet d'époque, s-sol,
cour côté soleil, stat. 119.000\$.

MARIE LYNE LABROSSE
529-1010
Sutton Immobilia, cfr. imm. agréé.

ROSEMONT Cottage, 14 pièces, foyer,
garage. Idéal pour professionnels, centre
d'accueil ou 2 familles. 159.000\$
négociable.

LISE LAFORTUNE
376-2144
Pro-Fortune cfr. imm. agréé

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

ROSEMONT
Le plus beau condo 1.300 pi. carré, 3 ch.
fermées, terrasse, foyer, 129.000\$. Le
6611 14e Avenue.

DANIELLE LANDRY
@7C:281-5501
Re/Max du Cartier Cfr.

ROSEMONT
Magnifique duplex semi-détaché avec
bachelor, garage, 227.000\$. Le 3638 St-
Zotique.

DANIELLE LANDRY
@7C:281-5501
Re/Max du Cartier Cfr.

ROUGEBOIS Maison de pierre, 3
foyers, 7 arpent, dépendances.
159.000\$.

P. DELORME
343-0114
Imm. GMA cfr.

ST-LAMBERT Spacieux split rénov. 3 +
1 ch., 1 1/2 s/b., foyer, a/c, bi-énergie.
Terrain bos. 13.600 p.c., pisc. cr. chauff.
gar. dbie 266.000\$ (negoc.). Soir. 466-
2406.

VIEUX-MONTRÉAL Superbe condo 500
pi. ca. Mur à la brique, fenêtre
panoramique, air climatisé. 80.000\$.

STÉPHANE CARBONNEAU
529-1010
Sutton Immobilia, cfr. imm. agréé.

103
CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS

C.D.N.
Luxueux 4 1/2 près Université - Endroit
passable. Aussi 3 1/2. Valeurs
exceptionnelles.

JACQUELINE PILON 484-3971
Groupe Sutton Immobilia cfr.

CANAL LACHINE Marché Atwater, 4
1/2, luxe, 1.500 p.c., vue, garage,
ascenseur, a/c, foyer ++ etc. 195.000\$.
288-9710.

CONDO SANCTUAIRE
6000 Deacon, 12e ét., 3 ch., 2 s/b., 2
gar., 1688 p.c. Vue panoramique. Prix
pour vendre: 329.000\$.

J.R. AURELE LACROIX
342-2929, 271-4820
Royal LePage cfr.

CONDO SANCTUAIRE
6000 Deacon, 8e ét., 2 ch., 2 s/b., 1 gar.,
1283 p.c. Unique! 225.000\$.

J.R. AURELE LACROIX
342-2929, 271-4820
Royal LePage cfr.

103
CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS

CONDO SANCTUAIRE
6000 Deacon, Charmante unité de coin,
1800 p.c., 3 ch. Superbel 399.000\$.

J.R. AURELE LACROIX
342-2929, 271-4820
Royal LePage cfr.

CONDO SANCTUAIRE
6000 Deacon, Grand penthouse de luxe
(3400 p.c.) sur 2 niveaux, escalier int.
de chêne, 4 ch., 3 s/b., 4 gar., 2
terrasses. Tous les planchers en marbre.
Vue imprévisible. Décoration Versace.
Aubaine à 1.050.000\$.

J.R. AURELE LACROIX
342-2929, 271-4820
Royal LePage cfr.

CONDO SANCTUAIRE
6100 Deacon, 16e ét., 5 ch., 3200 p.c.,
foye, 4 gar. Très à vendre. Nouveau
prix 679.000\$. Libre maintenant.

J.R. AURELE LACROIX
342-2929, 271-4820
Royal LePage cfr.

CONDO DE PRESTIGE - LE
TRAFALGAR
Vivre comme dans un château, rêve
réalisable. 1660 p.c. Sécurité 24 hrs.
Faut voir!

Jeannette Laplante
672-1576
La Capitale cfr.

DURVENAY
Succession. 2 c. à c. + mezzanine,
garage, vue rivière. Aubaine.

RONALD JETTE
592-4716
Re/Max du Cartier, cfr. imm.

HAVRE-DES-ILES Chomedey/Laval
Sud-ouest, 11e, 3c.c. Eval: 143.000\$,
prix demandé: 115.000\$ 687-6240.

OUTREMONT - 900 p.c.
Très "cachet" - Dans édifice impeccable:
433 St-Joseph O., 112.000\$ demandé -

CHRISTIANNE PROULX
281-5501
Re/Max du Cartier, cfr. imm. agréé.

OUTREMONT condo avec vue superbe
au 7e étage. Occupation immédiate. Prix
demandé: 154.000\$ avec stationnement.

MICHEL LAMARRE
270-4422
La Capitale du Mont-Royal, cfr.

PARC LAFONTAINE dans triplex
victorien (façade pierres + marbre,
vitraux). Rez-de-chaussée (1.600 p.c.) +
s-sol int. 175.000\$. Aussi 2ème étage
(1.510 p.c.), cachet, fenêtres sur 3 côtés:
140.000\$.

DENYSE RIVARD
597-2121
La Capitale du Mont-Royal cfr. imm.
agréé.

PLATEAU - RDC
Tout rénové avec goût. Tr. clair, terrasse
côté soleil. De Lanaudière/Laurier!
132.000\$ demandé.

CHRISTIANNE PROULX
281-5501
Re/Max du Cartier, cfr. imm. agréé.

CONDO SANCTUAIRE
6000 Deacon, 12e ét., 3 ch., 2 s/b., 2
gar., 1688 p.c. Vue panoramique. Prix
pour vendre: 329.000\$.

J.R. AURELE LACROIX
342-2929, 271-4820
Royal LePage cfr.

CONDO SANCTUAIRE
6000 Deacon, 8e ét., 2 ch., 2 s/b., 1 gar.,
1283 p.c. Unique! 225.000\$.

J.R. AURELE LACROIX
342-2929, 271-4820
Royal LePage cfr.

PLATEAU
1.300 p.c., comme neuf, 3 c. à c., bois
franc, 119.900\$ négociable.

RONALD JETTE
592-4716
Re/Max du Cartier, cfr. imm.

PRES DU STADE, sur 2 niveaux, + de
1.100 p.c., 2c.c., constr. béton '87, stat.
Syst. d'alarme, 83.000\$, (15.000\$ sous
évaluation). 529-6546.

103
CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS

TROPIQUES NORD Condo grand luxe,
3 ch., 2 s/b., foyer, planchers chêne,
immense terrasse. Occ. immédiate. Prix
imbataible: 465.000\$. Départ.

J.R. AURELE LACROIX
342-2929, 271-4820
Royal LePage cfr.

TROPIQUES NORD
Grand 2 c. à c., 1950 p.c. + terrasse
extérieure. Vue, foyer a/c, 239.000\$.

AUSI
Immense 1 c. à c., 1450 pi.ca., planchers
bois franc. Réduction majeure pour vente
rapide. 179.000\$.

DAVID WILKES
393-9058
Max Immo cfr.

VIEUX LONGUEUIL 1er juillet, co-prop.,
semi-dét., rénové, 1.080 p.c., taxes
basses, boiseries. 679-9109.

VIEUX-MONTRÉAL 4 1/2 moderne, 1
ch. fermée, ascenseur, climatisé.
119.000\$.

MME LACAILLE, agent
723-3777
Immobilier + cfr.

105
PROPRIÉTÉS À REVENUS

BOUL. ST-JOSEPH Immeuble en très
bon état. 31 logements, grand penthouse
de 1541 p.c., 16 gar int., ascenseur. Très
à vendre cause maladie: 1.295.000\$.

J.R. AURELE LACROIX
342-2929, 271-4820
Royal LePage cfr.

DORVAL Lakeshore dr. 24 logements
sur 3 niveaux, chauff. loc. Très ons
revenus. Prix demandé: 800.000\$. Doit
vendre.

J.R. AURELE LACROIX
342-2929, 271-4820
Royal LePage cfr.

OUTREMONT ADJ. Triplex jumelé, 2
ch., install. lav./séch., chauffage
localitaire. Revenus: 18.400\$. Très à
vendre: 189.000\$.

@10C: J.R. AURELE LACROIX
342-2929, 271-4820
Royal LePage cfr.

PLATEAU
5plex parc Laurier, r-de-ch. + s.s., libre,
juillet.

RONALD JETTE
592-4716
Re/Max du Cartier, cfr. imm.

RUE DES ÉRABLES détaché, 18
logements, 3 x 6plex, chauffés
localitaires. Excellents revenus. 725.000\$.

J.R. AURELE LACROIX
342-2929, 271-4820
Royal LePage cfr.

115
EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

BORD DE L'EAU
ST-ANTOINE SUR RICHELIEU *
Centenaire pierre-garage double-
cuisine creusée 4 foyers-30.000 p.c.
terrain. *Victorieux rénové haut de
gamme-plafonds 9'-garage-superbe-
18.000 p.c. terrain. *Au cœur du village
centenaire victorien-2 s.d.b.-4c. à c-
salle familiale avec foyer donnant sur
rivière. *Aucun voisin 23 p. terrain
aménagé-rénov. complètes 96-foyer.

Bung, constr. 10 ans dans village, sur
magnifique terrain-foyer. *Cottage
pierre garage 2 arpent-2 s.d.b.
Coquette & impeccable piscine-garage-
foyer-2 h. pompes-beaucoup de bois.

LOUISETTE ST-GEORGES cfr.
(819)849-8945
Immeubles St-Georges

BOISÉ de 37 acres entre Sutton et
Knowlton avec autorisation de construire.

GEORGES G.Y. FISCHLIN
(514)538-2781
Estriel 2000 Inc. Cfr. imm. Agréé

EASTMAN Domaine Orford,
impeccable, 4 c.c., près pentes de ski,
149.000\$ négocié.

LOUISETTE ST-GEORGES cfr.
(819)849-8945
Immeubles St-Georges

115
EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

EN PLEINE CAMPAGNE
Grand cottage pièces sur pièces, 300
ans-rénové avec beaucoup souci du
patrimoine-4000 pi. de surface habitable-
2 foyers-verrière-piscine.

FRANCIS ROSENTHAL
594-9624
Re/Max Extra cfr.

BORD DE L'EAU
St-Antoine-de-Richelieu, entrée village,
50 min. Mtl. Bung 68, pierres et briques.
Vue sur rivière du salon, s. à manger,
cuisine, 2 c.c., s.s. int. gr. terrain
paysager (23.000 p.c.). Garage double,
poss. qual. http://www.numero-un.com,
(514)787-9721.

CHERTSEY Spacieux cottage au bord
de l'eau, 3 ch., 2 s/bains, terrasse
privée. Con paisible. Prix réduit!!!

FRANCIS LÉTOURNEAU
442-2855
Optimum cfr. imm. agréé

ST-JACQUES-LE-MINEUR (30 min. Sud
Mtl). Superbe maison 1993, 3 c. à
coucher, style caractérisé, garage,
terrain 20.000 p.c. Une aubaine à
119.500\$.

J.G. MONETTE
462-4414
SUTTON-ACTION CTR

VALCOURT Cadre enchanteur, maison
canadienne, 8 1/2, 4 c. à c., 2 s/b.,
mezzanine, planchers lattes sur 2 ét.,
plafonds obliq. terrain 50.000 p.c., pisc.
24

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

RÉSIDENCES

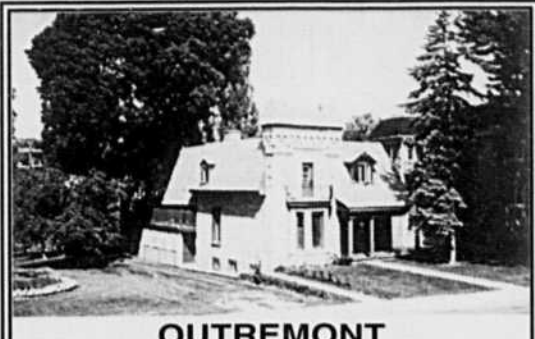


DE PRESTIGE

985-3322



VISITE LIBRE DIMANCHE 10H À 16H.
2950-52 RUE FENDALL, À CÔTÉ U. DE MTL.
 Spacieux duplex détaché libre à 100 %. Grandes pièces éclairées, solariums, foyers. Superbes galeries de cèdre. Stationnement et garage double. 343 000 \$. Sans agent.
(514) 738-3984



OUTREMONT

Magnifique maison en pierre complètement rénovée, environ 2500 p.c. habitable, 2 foyers. À côté d'un parc, avec grande terrasse et grande cour paysagée. Garage double, 6 stat. extérieurs, près de tous les services. 485 000 \$.
Propriétaire: (514) 277-6823



DOMAINE PRIVÉ AVEC LACS ET GOLF

Magnifique domaine de prestige, région des Laurentides, à moins de 100 km au nord-ouest de Montréal. Vaste terrain boisé de 137 acres, 2 lacs à la truite privés. Parcours de golf de qualité de 4 trous avec système d'irrigation. Deux résidences situées sur le plus grand lac. Idéal corporatif, auberge de luxe, centre de santé, etc. 1 375 000 \$.
Jean-Robert Jacques (514) 562-1055
 Internet: www.numero-un.com/domaine18.htm



MANOIR ANCESTRAL DE 1820

AVEC VUE SUR LE FLEUVE.
 15 pièces décorées avec beaucoup de goût et possédant le cachet d'antan. Planchers de bois-francs, poutres et plusieurs murs de pierres. Terrain de 11 271,6 p.c. Vendeur très motivé. Faites une offre.

Odette Laporte 1-800-265-3008
 Re/Max Lanaudière crtr. imm.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

ADJ. OUTREMONT, cul-de-sac paisible, bas duplex chauffé, tr. grand 6 1/2 ensoi., s. familiale, boiserie chêne, cuis. et s.b. rénovées, stat. Occ. mai, juin ou juil. 1.325\$. 735-0673.

AHUNTSIC, grand 4 1/2, r.-de-c., non-chauffé, boiserie, planchers bois, métro H-Bourassa. 535\$. 332-1900.

ANJOU
 Grand 5 1/2, h.-duplex chauffé, 600\$. 493-4900.

AVE GASCON coin Sherbrooke est, duplex 3 1/2 - 4 1/2, 100% rénové, chauff. élect., juin, 3505 - 500\$/mois. 526-0336.

C.D.N., près U. de M. Decelles, grand 4 1/2 rénové. 595\$. Chauffé, poêle-frigo. Poss. garage. Juillet. 278-2386.

DISCRIMINATION INTERDITE

«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

ILE DES SOEURS, 3 1/2 récemment décoré, 11e étage, chauffé, électros. 950\$. 721-8916 (après 18h en sem.).

METRO LANGELIER, grand 5 1/2, haut duplex, entrée lav./séch. Balcons. 1er mai. 256-3307.

METRO BEAUBIEN, rue Chambord 3 1/2, calme, mai, 375\$. 495-4491.

NDG, 71/2 rénové, frais repeint avec terrasse, près métro. Occ. immédiate. 960\$ (n.c.). 486-8069.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

QUALITÉ & STYLE
 Louis-Hébert, grand 6 1/2, tr. clair, boiserie, foyer, gar., terrasse, chauffé. 950\$. 721-8916 (après 18h en sem.).

QUÉBEC (Montcalm)
 Près des Plaines, juin à déc. 98. 6 1/2 meublé, chauffé, t.v., câble, stat. (418) 648-9988.

QUÉBEC (MONTCAIM)
 Pr. des Plaines, idéal court/moyen séjour. Tr. beau 6 1/2 de luxe meublé: vaisselle, literie, téléphone, câble, TV, etc. 2 chambres, bureau, stat. abrité.
418-686-1033

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

RUE BERNARD 3e, 6 1/2, 750\$ (n.c.). Libre 1er juil.

PHILIPPE AUNE
 272-1010
 Gr-Sutton, crtr.

SAINT-MICHEL, 4 1/2, grand, ch. fermées. Près tout. 643-2531.

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

JUILL. '98 SEPT. '99, unifamiliale meublée, équip., 4 ch. à c. Mt (N.D.G.). 1.100\$/m. (514) 487-2312.

LACHINE Cottage dét., 3 c.c., foyer, tout équipé, cour arr., tr. privé. Près train banlieu. 1er juil. 98 au 1er août 99. 875\$/m. 639-7326 (soir).

170
HORS-FRONTIÈRES À LOUER

"PARIS". APPART. CENTRÉ, très confortable, décoration. Entièrement équipé avec chambre. Sem. (514) 974-9181. Fax: (514) 974-2901.

***** PARIS *****
 Paisible appart. (2 1/2) tout équipé, très ensoleillé, près Parc Tour Eiffel. Sem./mois. (514) 434-1865.

BOURGOGNE (France) Petite maison au cœur du vignoble. 450\$/semaine. (418) 683-8205 (jour), 527-3607 (soir).

FRANCE, SUD-OUEST
 Superbe maison restaurée, au cœur d'un village Minervois typique. Jardin, terrasse, grand terrain privé clôturé. 2 c.c., literie complète, cuisine ent. équipée, foyers, lessiveuse, téléphone, etc. Idéal 4 pers. Entre Carcassonne et Méditerranée à 35 minutes; l'Espagne à 75 min. Libre en 1998 du 9 mai au 28 novembre. Location: 600\$ et /semaine. Photos. Prop.: (514) 799-5336.

PARIS CENTRE studio ensoleillé près Louvre. Tranquillité: 11 équipé, 2-4 pers. 660\$ - 760\$/sem. Disp. à partir de mai. 352-5565.

PARIS, 35 et 95 m.carrés. Métro Nation & Porte Dorée. 735-6623.

PROVENCE - CÔTE D'AZUR. Vue splendide sur la mer, condo 2 c.c., tout équipé, climat. Idéal. 735-0220.

PROVENCE, LUBERON Magnifique bastide 1741, à 6 km d'un petit village du Xe siècle. Site grandiose sous les cyprès. Tout équipé, 3 c.c. Libre 6 juil. au 20 août 98. Jour: (514) 278-0037.

PROVENCE Mas du XVIIIe s., entièrement rénové, 11 équipé, 3 c.c., 2 s.b., cour intérieure, jardin, vue magnifique, 30 min. Avignon. 937-7008.

Paris XVème, coin Lecourbe et Convention, 2-3 pièces rénové, tout équipé, semaine ou mois. Immeuble Art Déco, rue très calme. (514) 465-9589.

175
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

A PERCÉ (Gaspésie)
 Jolie t. équipée, 2 c.c., vue lie Bonaventure. Loc. sem. (418) 782-5234.

ILES-DE-LA-MADELEINE
 Chalet à louer, à la semaine, meublé, vue sur la mer, 5 min. plage. 400\$/sem. (418) 862-0513.

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE
 Centre village, vue fleuve, 3 c.c., 600\$/sem. (418) 862-0513.

185
CHAMBRES ET PENSIONS

LAVAL
 Pied-à-terre, gr. chambre, tranquille, accès cuisine. 225\$/mois 681-3856.

192
ON DEMANDE À LOUER

COUPLE FIABLE cherche 4 1/2 rénové ou coquet, éclairé, avec les entrées lav/séch. Dans PLATEAU. Stat. et cour seraient appréciées. 526-7562.

RECHERCHE 4 1/2 MÉTRO CADILLAC
 Couple tranquille, juillet, 352-0255 (répondeur).

201
PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

AUBAINE AUBAINE
 BATISSE COMMERCIALE ET RESIDENTIELLE + cottage 10 pces, en excellent état. Ancienne Caisse Populaire + 2 voutes opérationnelles. Tout béton, 3 étages à bureaux. Plus de 11 500 p.c. disponibles. Evaluation: 437 200\$. Prix demandé: 199 000\$ (négo.). Revenus du cottage: 6 480\$. A qui la chance? Communauté, courtiers, fondations, etc. AUBAINE
GÉRARD CARRIERE
 353-8770
 Royal Le Page crtr. imm agréé.

BATISSE COMMERCIALE à bureaux complètement rénovée. Air clim., élect. 400 amps. Idéal pour ingénieur ou autre prof. 16 stationnements + 1 gar. Eval. Mun. 309 100\$. Prix réduit à 190 000\$.

744-0575 soir 956-1275
 Royal Le Page Courtier

BED & BREAKFAST EN ESTRIE
 Bien établi. Maison style d'autrefois. 5 ch.. Clientèle régulière. La Capitale Estrie Coop.

RODNEY LLOYD, a.i.a.
 (819) 565-3000

251
BUREAUX À LOUER

BUREAU A LOUER. Chauffé & électricité inclus. 525-4569.

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 1 000 p.c. à 2 000 p.c. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

275
LOCAUX À LOUER

ATELIER

Adresse de prestige

Loft 2100 pi.² - restauré - bois franc, éclairage naturel 2 côtés - bail possible pour moyen ou long termes.

Occupation rapide si nécessaire.

460 O. Ste-Catherine

S. Jodoin

861-2910

356
ENCANSENCAN pour le PUBLIC
Tous les samedis à 10h30

Plus de 100 unités - 1990 à 1998
AUTOS / LIMOUSINES / VANS / CAMIONS / MOTOS

MOTONEIGES / MOTORISÉS
 (plusieurs avec balance de garantie du manufacturier)
 Chaque véhicule soumis à un essai routier

Mandats: Banques - Caisse Pop. - Inst. Fin. - Syndics de faillite - Grossistes - Saisies légales et ventes sous contrôle de justice (aucun véhicule de particulier)
 Inspection et vérification par les acheteurs: tous les vendredis de 12h à 20h

Auto. Laval (440) au Auto. 25 sortie 16
 Conditions: 10 % à l'adjudication (min. 500 \$)

Les Enchères Automobiles de Laval
 2380, montée Masson, Laval H7E 4P2
 Tél.: 666-1254 • Fax: 666-8129
 Sans frais: 1-888-666-1254

301
OEUVRES D'ART

ACHAT Fortin, Lemieux, Dallaire, Suzor-Côté, lacurto. (418) 648-9292.

TABLEAUX cotés: O. Leduc, J. Rhéaume, R. Duguay, Aléyn, Riopelle. 735-4192.

307
LIVRES / DISQUES

- TIME-LIFE (Les Grandes Etendues Sauvages) 28 vol. ett neuf. 140\$ ferme. **VIE SAUVAGE** Encycl. Larousse des Animaux, coll. complète 144 nos. 28\$. 624-1367.

A BON PRIX. ACHAT LIVRES
 Mt et province. - (514) 816-6159.

ACHETONS LIVRES TOUT GENRE & BEAUX OBJETS. A DOMICILE. 274-4659

ACHETONS LIVRES-SERVICE A DOMICILE. 387-8544.

318
MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION. + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usages. 685-4051.

Les Aménagements F.B. Inc.

POWER MACINTOSH 7500/100 mhz. 16 meg mémoire, cd, modem intégré 25.8, entrée vidéo, logiciels, moniteur 15" et imprimante Stylewriter inclus, 2 400\$. 277-4922.

320
AMEUBLEMENT

2 bibliothèques, 5 sections, portes vitrées. Aussi, 2 présentoirs pour revues. 274-2287.

356
ENCANSENCAN pour le PUBLIC
Tous les samedis à 10h30

Plus de 100 unités - 1990 à 1998
AUTOS / LIMOUSINES / VANS / CAMIONS / MOTOS

MOTONEIGES / MOTORISÉS
 (plusieurs avec balance de garantie du manufacturier)
 Chaque véhicule soumis à un essai routier

Mandats: Banques - Caisse Pop. - Inst. Fin. - Syndics de faillite - Grossistes - Saisies légales et ventes sous contrôle de justice (aucun véhicule de particulier)
 Inspection et vérification par les acheteurs: tous les vendredis de 12h à 20h

Auto. Laval (440) au Auto. 25 sortie 16
 Conditions: 10 % à l'adjudication (min. 500 \$)

Les Enchères Automobiles de Laval
 2380, montée Masson, Laval H7E 4P2
 Tél.: 666-1254 • Fax: 666-8129
 Sans frais: 1-888-666-1254

301
OEUVRES D'ART

ACHAT Fortin, Lemieux, Dallaire, Suzor-Côté, lacurto. (418) 648-9292.

TABLEAUX cotés: O. Leduc, J. Rhéaume, R. Duguay, Aléyn, Riopelle. 735-4192.

307
LIVRES / DISQUES

- TIME-LIFE (Les Grandes Etendues Sauvages) 28 vol. ett neuf. 140\$ ferme. **VIE SAUVAGE** Encycl. Larousse des Animaux, coll. complète 144 nos. 28\$. 624-1367.

A BON PRIX. ACHAT LIVRES
 Mt et province. - (514) 816-6159.

ACHETONS LIVRES TOUT GENRE & BEAUX OBJETS. A DOMICILE. 274-4659

ACHETONS LIVRES-SERVICE A DOMICILE. 387-8544.

320
AMEUBLEMENT

4 CHAISES Windsor en chêne massif. Bon état, idéal pour chalet. 240\$. 484-8118.

350
ANIMAUX

CHIENS D'EAU PORTUGUAIS
 Bruns et noirs, nés 15 janvier, vaccinés. 650\$ ch. (418) 839-8613.

420
SECTEUR VENTE

VENDEUR(EUSE) pour boutique. Se présenter avec C.V. 2048 St-Denis.

Références.

450
EMPLOIS DIVERS

LE DEVOIR

Le service de la promotion des abonnements du journal Le Devoir recherche des personnes dynamiques, professionnelles et responsables afin d'exécuter, de nos locaux, un travail de sollicitation téléphonique.

Description du travail:
 ✓ Sollicitation d'abonnements à partir de listes téléphoniques;
 ✓ Suivi téléphonique auprès de la clientèle du journal;

Exigences:
 ✓ Excellente connaissance du journal Le Devoir;
 ✓ Aptitudes pour la vente;
 ✓ Expérience pertinente en télémarketing ou domaines connexes;
 ✓ Maîtrise de la langue française;
 ✓ Facilité d'expression, bonne diction.

Horaires de travail:
 Du lundi au jeudi, de 17h15 à 21h15

Rémunération:
 Salaire de base + commission

Veillez communiquer avec Evelynne Labonté au 985-3471, le vendredi 6 mars ou le lundi 9 mars, de 14h00 à 16h00.

LE DEVOIR
 2050, rue De Bleury, 9^e étage
 Montréal (Québec) H3A 3M9
 Télécopieur: (514) 985-5967

445
GARDERIES
GARDIENNE

GARDIENNE DEMANDÉE avec expérience + réf. pour 2 enfants (2 + 1 ans) et animaux domestiques. Léger ménage + repas. Doit demeurer 5 jrs/sem. VAUDREUIL. Télécopieur: 458-7562.

452
MASSOTHÉRAPIE

CHINOIS, SUÉDOIS, RUSSES, SAUNA
 Prix spéciaux pour les Fêtes
 3 Cornwall, V.M.R. 738-7817

543
PSYCHOTHÉRAPIE

SERVICE PROFESSIONNEL de consultation psychologique & sexologique
 Individuel/couple. Confidentialité. Stéphane Rodier, M.A. 844-2538#1.

555
GARDERIES, AIDE FAMILIALE

DAME MATURE garderait enfants ou prendrait soin des personnes âgées, non-fumeuse, expérience et références. Téléphone: 955-8057.

560
ENTRETIEN, RÉNOVATION

ENTREPRENEUR EN TOITURE. Membranes préfabriquées en pvc ou epdm. Propres, légères, résistent intempéries. Pour devis - Perlini Itée. 489-4548.

ANGLAIS ANGLOPHONE diplômé, préparations TOEFL, 8hres: 200\$ à 250\$. Strictement privé. 369-2521

ANGLAIS INTENSIF Maîtrise McGill. Session d'hiver 98. Cours personnalisés. Privé, semi-privé. Angli Linga. 849-5484.

PROF. D'ANGLAIS PRIVÉ. Idéal pour professionnel(le)s intéressé(e)s à améliorer leur performance en conversation, prononciation ou écriture. 982-1986 (8hrs/200\$). Aussi enseignement au bureau disp. (centre-ville).



Cet homme ne demande pas seulement à un volontaire de Médecins du Monde de le soigner, il demande aussi qu'il témoigne de ses souffrances.

Nous soignons les blessures qui se voient et aussi celles qui ne se voient pas.

Pour information, faire un don ou devenir volontaire, communiquez avec nous au (514) 843-7875

MÉDECINS DU MONDE



Un don
 aux œuvres du Cardinal Léger exprime vos condoléances et aide les plus pauvres du monde; ceux d'ailleurs et ceux d'ici.

Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éprouvée.

Pour information: (514) 495-2421

Immobilier Résidentiel

120\$ pour UN MOIS

Annoncez votre propriété à vendre ou à louer pendant 24 journées consécutives, sur 3 lignes de texte pour seulement 120\$.

40^e la ligne supplémentaire. L'annonce est annulée en tout temps. La facturation s'établit alors en fonction du tarif régulier, jusqu'à concurrence du tarif promotionnel.

LES PETITES ANNONCES
985-3322

LE DEVOIR

560
ENTRETIEN, RÉNOVATION

ENTREPRENEUR QUALIFIÉ
 Rénovation générale, entretien + réparations. Spéc. maçonnerie. 983-3432.

563
PORTES ET FENÊTRES

DIRECTEMENT du fabricant, portes et fenêtres en aluminium. 939-3411. BCI

565
RESTAURATION DE MEUBLES

REMBOURRAGE Travail d'expert. Antiquités ou autres. Serv. DÉCAPAGE et FINITION. Revêtement tissu pour murs. Estim. gratuite. 878-9397.

575
DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR

LE DEVOIR

LES SPORTS

HORS-JEU

De tout et de rien

Casey Martin est atteint du syndrome de Klippel-Trenaunay-Weber, un problème douloureux — et incurable — de circulation sanguine qui le fait boiter. Le mois dernier, Martin a remporté une victoire en cour fédérale des États-Unis contre le circuit de golf de la PGA et sa filiale, le Tour Nike. Il a obtenu l'autorisation de se déplacer en voiturette sur les parcours, un procédé ordinairement interdit. La PGA, avec son ouverture d'esprit proche de l'infini, en a appelé du verdict. Pour sa part, Tiger Woods, le champion des minorités, s'est dit opposé à la requête de Martin.



Jean Dion

En l'espace de quelques semaines, Casey Martin est devenu un phénomène médiatique. Les demandes d'accréditation de journalistes pour les tournois du Tour Nike se sont multipliées par cinq. Partout, il n'y en a que pour lui.

Il n'y a rien d'autre à dire là-dessus. Sinon que nous tenons simplement à souligner que les Jeux paralympiques se sont ouverts jeudi à Nagano. Mille deux cents athlètes de 32 pays participant à 34 épreuves dans cinq disciplines: ski alpin, ski de fond, biathlon, patinage de vitesse et hockey sur luge. Douze niveaux de handicaps ont été élaborés, assortis de facteurs de pénalisation conçus pour équilibrer les chances. Et quatre ou cinq journalistes pour rapporter des nouvelles qui paraissent sous forme de brèves en page B 37. Paralympiques, paradoxe?

C'est reparti. Au cours des six prochains mois, on va s'en faire mettre plein la vue et l'ouïe avec des histoires de réglages, de tabac, de «guerre des pneus» (!) et de concurrence virile-inimitié contenue mettant en interrelation Jacques Villeneuve et Michael Schumacher.

Le tabac est, évidemment, l'élément le plus intéressant de l'affaire, juste avant le torride débat sur le prochain ton de *Nice 'N Easy* auquel aura recours Villeneuve, le blond dieu qui pourrait bien se retrouver en vert pomme. Pour des raisons générales de réglementation, la tenue en France du Grand Prix de France reste incertaine, et le grand patron de la Fédération internationale de l'automobile, Max Mosley, a même indiqué que la commandite du tabac pourrait être interdite à compter de 2002 si on peut lui prouver qu'elle incite à fumer.

Savez-vous, soit dit en passant, que Schumacher porte six logos de Marlboro sur son uniforme contre trois de Ferrari? Epreuvez-vous pour autant l'irrépressible envie d'en griller une?

L'idée avancée par Mosley devrait d'ailleurs donner lieu à un furieux débat. Les écuries et les pilotes qui font leur beurre de l'invention du père Nicot ne seraient pas vraiment intéressés à laisser filer la manne.

C'est drôle, mais quand il s'agit de commandite sportive, il en est de plus égaux que d'autres. Est-ce bien aux Jeux de Nagano qu'on a vu un million de logos de Nike? La propreté des poumons de l'Occident vaut-elle plus que la saleté des mains de ceux qui prennent l'Asie du Sud-Est pour leur champ de coton?

Diantre, qu'oyons-nous? Seraient-ce des experts qui hurlent que l'inflation salariale dans le merveilleux monde du sport professionnel n'a plus de maudit bon sens, et que le monde a perdu ses valeurs, et où s'en va-t-on, on vous le demande? Pittoresque, il n'est pas d'autres mots pour décrire le florilège de commentaires ayant accueilli la nouvelle du nouveau contrat de Sergei Fedorov, ce joueur des Red Wings de Detroit qui a failli ne plus l'être.

Résumons: Fedorov faisait du piquetage à Moscou depuis le début de la saison, insatisfait de l'offre insultante de quelques millions (pas des roubles) que lui avaient faite les Wings. Or il n'y a pas de collusion dans la Ligue nationale de hockey, Gary Bettman l'a dit et il faut toujours croire Gary Bettman quand il dit quelque chose, mais toujours est-il que personne ne s'était pointé pour tenter de débaucher Fedorov.

Personne, jusqu'à ce que Peter Karmanos, un génie des affaires qui a déménagé les Whalers de Hartford en Caroline, joue le grand jeu au beau milieu des XVIII^e Jeux olympiques d'hiver de Nagano, au Japon. Trente-huit millions sur cinq ans pour Fedorov: deux millions par année, 16 millions en boni de signature et 12 millions supplémentaires dès cette année si les Hurricanes accédaient à la finale d'association. Cette dernière clause n'avait pas beaucoup d'importance puisque la Caroline n'a à peu près aucune chance de se rendre jusque-là.

Mais Fedorov ayant le statut de joueur autonome «avec restrictions», les Wings avaient la prérogative d'égaler l'offre et de le retenir. Sauf que Detroit a d'excellentes chances d'atteindre la finale d'association, auquel cas, ainsi que nous en informe notre calculatrice au laser, le pétillant Sergei récolterait la bagatelle de 28 millions pour quatre gros mois de belle ouvrage. Les Wings ont contesté devant un arbitre la validité de l'offre des Hurricanes, mais en vain. Puis ils l'ont égalée.

Ceci pour dire cela: on se répète, mais la seule vraie philosophie, comme le professait Nietzsche, est celle qui se fait à coups de marteau. Or si les Ouragans de la Caroline, qui attirent environ 7000 spectateurs par match, peuvent se permettre d'allonger autant de franc, si les Red Wings peuvent se permettre d'en allonger encore plus, il y a des profits qui se font quelque part. Et peut-on arrêter de nous les casser avec les joueurs trop gourmands qui corrompent les beaux idéaux de notre belle société?

Lu dans la dernière livraison du *Magazine littéraire*: «Les joueurs de l'équipe américaine de hockey qui ont sacré des chambres du village olympique de Nagano pourraient être exclus des Jeux de 2002 à Salt Lake City. Les sanctions imposées à l'équipe pourraient aller jusqu'à l'exclusion des 23 joueurs qui en faisaient partie puisque personne n'a encore reconnu sa culpabilité dans cette affaire.»

Voilà qui nous incite à parler ce qu'il nous reste d'argent et de réputation. Si les coupables ne se dévoilent pas, le Comité international olympique n'aura jamais le culot d'interdire la présence des professionnels américains à des Jeux qui ont lieu aux États-Unis. Et si jamais le CIO se tient debout, Gary Bettman trouvera un prétexte vaseux pour empêcher la présence des joueurs de la LNH à Salt Lake City.

Au championnat européen de hockey des moins de 18 ans, cette semaine, le Kazakhstan a vaincu l'Islande 63 à 0.

Selon nos sources, Gary Bettman songerait à offrir une franchise d'expansion à Reykjavik afin d'augmenter le nombre de buts marqués dans la LNH. Mais on raconte que les Islandais feraient bien meilleure figure dans la Ligue nationale car ils auraient le droit d'accrocher.

jdion@ledevoir.com

Essais libres du Grand Prix de Melbourne

Schumacher s'impose au lever du rideau

Troisième, Villeneuve demeure confiant d'obtenir la pole

PRESSE CANADIENNE

Melbourne (Australie) — Même si Michael Schumacher a réalisé un coup d'éclat en réalisant le temps le plus rapide lors des essais libres du Grand Prix d'Australie, Jacques Villeneuve demeurerait confiant d'obtenir la pole.

«Je suis assez confiant et c'est mon objectif, a-t-il confié. La position de tête, c'est toujours important et ça débute bien la saison. Nous avons fait beaucoup de travail [hier] pour la course et non pour les qualifications et nous avons tout de même réussi à être rapide.» Le champion du monde a réalisé le troisième meilleur temps derrière Schumacher (Ferrari) et Mika Hakkinen (McLaren).

Villeneuve affirme que la saison laisse présager de belles bagarres. «Les deux McLaren sont compétitives et comme d'habitude, Michael Schumacher est rapide le vendredi mais, généralement, tout revient dans l'ordre lors des séances de qualifications.»

Villeneuve réalise qu'il lui faudra être encore plus compétitif cette saison. «Ce sera cette année un peu plus difficile. Le pilotage tout au long des courses risque d'être plus ardu. Pour gagner des Grands Prix, tout le monde sera confronté au même problème, la tenue des pneumatiques. Voilà pourquoi il est difficile de faire des prévisions.»

Villeneuve, un dur

Le grand patron de Jacques Villeneuve dit qu'il pense connaître la source de la grande pugnacité de son pilote-vedette: sa nationalité. «Ils produisent des durs au Canada, affirme Frank Williams, le directeur général de l'écurie couronnée de succès. Jacques a une tête dure comme je n'en ai rarement rencontrée. Il est très talentueux et



DAVID GRAY REUTERS

L'Allemand Michael Schumacher bondit hors du puit lors des essais libres du Grand Prix de Melbourne, en Australie. Il a pris le premier rang.

un fier compétiteur. Je pense que ses origines ont quelque chose à y voir.»

Les commentaires de Williams ont été publiés dans l'édition d'hier du quotidien britannique *The Independent*. Williams y indique que Villeneuve est déterminé à remporter un autre championnat du monde cette saison de façon à réduire au silence les nombreux observateurs qui identifient toujours l'Allemand Michael Schumacher comme le pilote le plus rapide du circuit.

«Ça l'exaspère de continuer à entendre que Michael Schumacher est le meilleur, a poursuivi Williams. Il estime qu'il est ou

qu'il sera meilleur que Schumacher. Je crois qu'il peut être aussi bon que Michael et, souvenez-vous, il compte seulement deux ans d'expérience en Formule 1 comparativement à sept pour Michael.»

Villeneuve en est à sa dernière année d'un contrat de trois ans avec Williams. Son patron précise qu'il aimerait renouveler l'entente. Mais certaines sources laissent entendre qu'il se joindra la saison prochaine à l'équipe British American Racing, une nouvelle écurie dirigée par Craig Pollock, l'ancien gérant et grand ami de Villeneuve.

Assise, mais toujours biathlète

Jadis l'une des principales rivales de Myriam Bédard, Shaune Rauhanen fait ses débuts aux Jeux paralympiques

PRESSE CANADIENNE

Nagano — Shaune Rauhanen, de Cold Lake, en Alberta, jadis l'une des principales rivales de Myriam Bédard avant de subir une fracture du dos, a fait ses débuts aux Jeux paralympiques, hier, en se classant 8^e de l'épreuve de biathlon (assis).

La Norvégienne Ragnhild Myklebust a remporté le 7,5 kilomètres en 32 min 9 s, rasant seulement une des 10 cibles. L'Ukrainienne Tamara Kulnych s'est classée deuxième en 41 min 45,7 s devant sa com-

patriote Olena Akopyan (42 min 33,2 s). Rauhanen, âgée de 30 ans, la seule compétitrice à avoir atteint les 10 cibles, a couvert la distance en 54 min 12,2 s.

«Je ne suis pas terriblement enchantée par le résultat, a mentionné Rauhanen, dont le mari, Eric, est un quadruple champion canadien de biathlon. J'envisageais de faire beaucoup mieux.» Rauhanen avait été couronnée championne canadienne junior de biathlon en 1986. Elle avait terminé deuxième derrière Bédard aux championnats nationaux l'année suivante. En 1991, six mois avant les es-

sais olympiques pour les Jeux d'Albertville, elle avait subi une fracture au dos lors d'une randonnée à cheval. Elle est depuis devenue l'une des meilleures compétitrices canadiennes en fauteuil roulant, terminant 10^e au marathon de Boston en 1996. A la demande répétée de ses amis et coéquipières, elle a entrepris la compétition en biathlon il y a seulement un an.

Rauhanen envisage de participer aux épreuves de ski de fond aux Paralympiques. «Je suis de nouveau en amour avec le sport et c'est tout simplement magique.»

Football de la Coupe du monde

Le «tacle» par derrière sera formellement interdit

ASSOCIATED PRESS

Paris — La Fédération internationale de football (FIFA) a confirmé hier l'interdiction du «tacle» par derrière, dès la prochaine Coupe du monde cet été en France. La FIFA s'est aussi prononcée en faveur de l'utilisation de la vidéo pour les buts litigieux.

À l'issue de sa réunion annuelle, le Bureau directeur de la FIFA — l'instance qui détermine les règles des compétitions internationales — a imposé aux arbitres de sanctionner d'un carton rouge tout joueur se rendant coupable d'un «tacle» par derrière, un geste qui peut «mettre en danger la sécurité d'un adversaire». Ce geste consiste à faucher un joueur avec les pieds.

Cette mesure pourrait susciter une controverse parmi les arbitres, les joueurs et les entraîneurs. Elle pourrait entraîner un grand nombre d'expulsions. Mais la FIFA a insisté sur sa volonté de rendre les rencontres moins violentes et sanctionnera les ar-

bitres qui n'appliqueront pas cette nouvelle règle. «Le football reste un sport, quelque soit l'importance du match, et nous devons éliminer toute brutalité dans le jeu», a estimé Joseph Blatter, secrétaire général de la FIFA.

Recours au vidéo

La Fédération internationale a décidé d'encourager le recours à la vidéo pour juger les buts litigieux mais en aucun cas pour d'autres incidents tels que des «tacles» ou des fautes de main. La FIFA n'a toutefois donné aucune indication officielle sur la date de l'introduction de cette règle.

«Si nous utilisons cette technique, ce sera pour maintenir et augmenter l'autorité de l'arbitre», a affirmé Joseph Blatter, en rappelant que «les arbitres sont humains et ont le droit de commettre une erreur.»

Enfin, la FIFA a aussi chargé la Fédération anglaise d'expérimenter le droit pour les arbitres d'avancer les coups-francs d'une dizaine de mètres au cas où le mur ne respecterait pas la distance réglementaire.

Mike Tyson réclame 100 millions de son gérant

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — L'ancien champion du monde des lourds, l'Américain Mike Tyson, a porté plainte devant un tribunal de Manhattan contre son ancien gérant, Don King, auquel il réclame plus de 100 millions de dollars que le promoteur aurait détournés depuis le début de sa carrière, en 1986.

Don King et ses sociétés (Don King Productions, DKP Corporations et Kingvision Pay Per View Limited) sont accusés par Mike Tyson «d'abus de confiance et d'actes frauduleux». «Alors que Don King et DKP géraient toutes les ressources de Mike Tyson, ils

ont détourné de l'argent à leur profit [...] par des baisses de cachets, des manipulations de chiffres et des déductions anormales», déclarent les avocats de Tyson.

Les sociétés de Don King auraient «abusé de la confiance que Tyson plaçait en elles». L'ancien champion du monde a signé un contrat d'exclusivité avec Don King sans aucun conseil juridique, alors qu'il purgeait une peine de deux ans de prison pour viol.

Suspendu jusqu'au mois de juillet pour avoir mordu les oreilles d'Evander Holyfield lors de leur championnat du monde, Tyson serait sous le coup d'un redressement fiscal de près de sept millions de dollars.

HOCKEY

CONFÉRENCE DE L'EST

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Pittsburgh	62	31	17	14	173	143	76
Montréal	60	29	24	7	173	156	65
Boston	61	26	22	13	156	146	65
Buffalo	59	24	21	14	150	141	62
Ottawa	62	24	28	10	141	155	58
Caroline	60	23	30	7	147	167	53

Section Atlantique

New Jersey	61	38	16	7	174	120	83
Philadelphie	59	31	19	9	170	133	71
Washington	61	26	24	11	163	161	63
N.Y. Rangers	61	19	26	16	150	163	54
N.Y. Islanders	60	21	31	8	156	168	50
Floride	60	18	30	12	144	170	48
Tampa Bay	61	12	40	9	117	200	33

CONFÉRENCE DE L'OUEST

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Dallas	61	38	14	9	185	121	85
Detroit	63	34	16	13	190	144	81
St. Louis	64	34	22	8	194	155	76
Phoenix	61	24	26	11	165	173	59
Chicago	61	23	27	11	149	149	57
Toronto	60	20	32	8	141	177	48

Section Centrale

Colorado	64	32	16	16	190	156	80
Los Angeles	60	27	22	11	174	160	65
Edmonton	62	23	29	10	159	177	56
San Jose	60	23	30	7	149	164	53
Calgary	61	19	30	12	163	187	50
Anaheim	60	20	31	9	145	183	49
Vancouver	62	18	34	10	172	221	46

Section Pacifique

Colorado	64	32	16	16	190	156	80
Los Angeles	60	27	22	11	174	160	65
Edmonton	62	23	29	10	159	177	56
San Jose	60	23	30	7	149	164	53
Calgary	61	19	30	12	163	187	50
Anaheim	60	20	31	9	145	183	49
Vancouver	62	18	34	10	172	221	46

Hier

NY Islanders à Buffalo	
Caroline à Phoenix	
San Jose à Anaheim	

Aujourd'hui

Buffalo à Montréal, 19h30.	
Chicago à Boston, 15h.	
Philadelphie à Pittsburgh, 15h.	
NY Rangers à New Jersey, 15h.	
Florida à Washington, 15h.	
Dallas à St. Louis, 15h.	
Detroit à Los Angeles, 15h.	
Colorado à NY Islanders, 19h.	
Calgary à Ottawa, 19h30.	
Edmonton à Toronto, 19h30.	
Tampa Bay à Vancouver, 22h30.	

Demain

Pittsburgh à Philadelphie, 20h.	
Phoenix à Dallas, 20h.	
Caroline à Anaheim, 20h.	
Lundi	
Florida à Montréal, 19h30.	
Calgary à Washington, 19h.	
New Jersey à NY Rangers, 19h30.	
Edmonton à Chicago, 19h30.	
Tampa Bay à Colorado, 21h.	
St. Louis à Vancouver, 22h.	
Toronto à San Jose, 22h30.	
Anaheim à Los Angeles, 22h30.	

Mardi

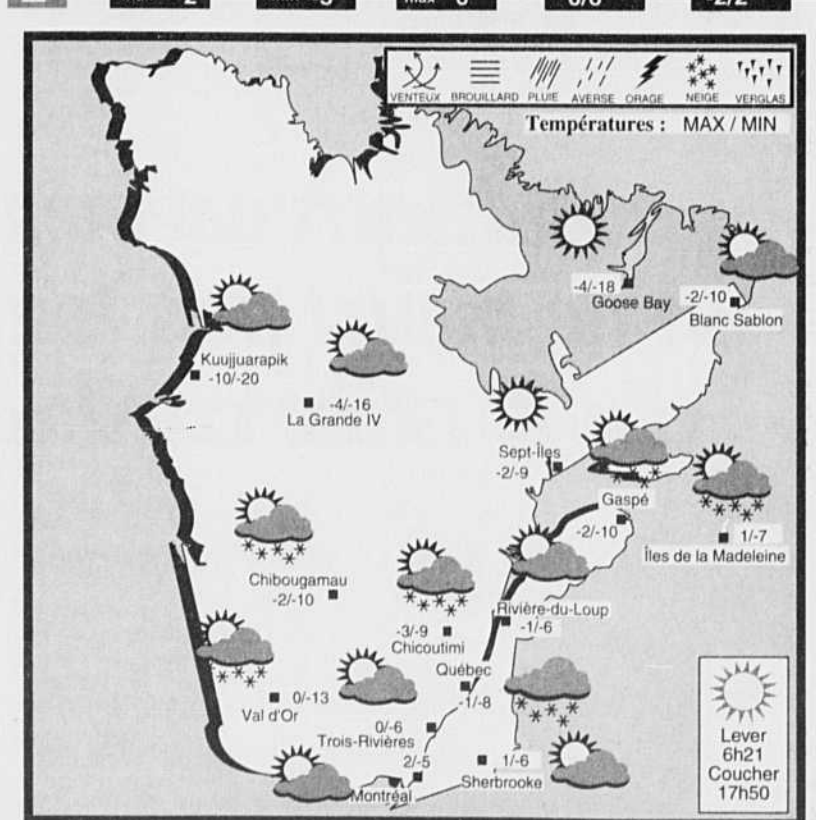
Buffalo à NY Islanders, 19h30.	
New Jersey à Philadelphie, 19h30.	
Boston à Detroit, 19h30.	
Los Angeles à Phoenix, 21h.	

LES MENEURS

	B	P	Pts
Forsberg, Col	21	54	75
Jagr, Pgh	27	47	74
Selmane, Ana	41	27	68
Bure, Vcr	37	30	67
Lindros, Phi	27	39	66
LeClair, Phi	38	27	65
Francis, Pgh	19	47	66
Allison, Bos	25	38	63
Stumpel, LA	19	44	63
Gretzky, NYR	15	47	62
Palfy, NYI	33	27	60
Flury, Cal	20	40	60
Kachuk, Pho	36	22	58
Amonte, Chi	23	35	58
LaFontaine, NYR	22	36	58
Oates, Was	13	45	58
Bondra, Was	36	21	57
Recchi, Mtl	25	32	57
Sakic, Col	24	33	57
Modano, Dal	20	36	56

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

	Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
MONTRÉAL					
	max 2	min -5	max 6	0/6	-2/2



	Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
QUÉBEC					
	max -1	min -8	max 2	-2/3	-2/1

	Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
OTTAWA					
	max 3	min -6	max 5	1/5	-3/-1

Météo-Conseil

1 900 565-4455

Frais applicables

La météo à la source

Environnement Canada

